



CONFRÉRIE DES VIGNERONS  
DE VEVEY

0120100011

## Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil de la Confrérie des Vignerons de Vevey du 18 novembre 2014

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2014 À 17H30 A LA SALLE DU CONSEIL DU CHATEAU,  
VEVEY

PRESIDENCE DE M. FRANÇOIS MARGOT, ABBÉ-PRESIDENT

Reçu CLT / CIL / UTM

Le 27 MAR 2015

N° 0272

*Présents : MM. Conrad Briguet, Jean-François Chevalley, Jean-Pierre Chollet, Blaise Duboux, Alain Emery, Jean Francey, Nicolas Gehrig, Luc Massy, François Murisier, Jean-François Neyroud, Philippe Petitpierre, Jean-Daniel Porta, Claude Richard, Jean-Daniel Rogivue, Laurent Wehrli, Daniel Willi, Conseillers, M. André Châtelain, Abbé-Président honoraire, Jean-Claude Campiche, Vincent Chappuis, Jean-Louis Simon, Conseillers honoraires, Gérald Monney, Jean-Christophe Gross, Connétable, Alexandre Bays, Hoqueton et Mme Sabine Carruzzo, Secrétaire.*

*Excusés : MM. Henri Olivier Badoux, Philippe Chabloz, Eric Cottier, Jean de Gautard, Pierre Monachon et Olivier Steimer, Conseillers, ainsi que M. Marc-Henri Chaudet, Abbé-Président honoraire, MM. Bernard Bovy, Maurice Margot, Jean-Jacques Martin et Daniel Schmutz, Conseillers honoraires.*

### 7. Patrimoine immatériel de l'UNESCO

M. l'Abbé-Président informe les Conseillers que le Conseil fédéral, dans sa séance du 22 octobre dernier, a arrêté la liste des huit traditions vivantes qu'il entend soumettre à l'UNESCO pour une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La Fête des Vignerons en fait partie. C'est avec plaisir, honneur et un sentiment de grande responsabilité que cette nouvelle a été accueillie au sein de la Confrérie des Vignerons. Ainsi, chaque année dès 2015, la Suisse soumettra à l'UNESCO la candidature de l'une de ces huit traditions vivantes. La Fête des Vignerons devrait figurer parmi les premières en lice. Il s'agit donc de préparer un dossier de candidature.

Au préalable, il est nécessaire que la Confrérie des Vignerons (le porteur de la tradition) donne son consentement et son appui libre et éclairé à cette démarche officielle.

L'Abbé-Président soumet donc la question du consentement à la candidature suisse pour une inscription de la Fête des Vignerons sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. C'est à l'unanimité que les Conseillers donnent leur accord dans ce sens.

Dès lors, la Confrérie collaborera avec les offices fédéraux impliqués dans la préparation du dossier de candidature. Pour celui-ci, il sera nécessaire de faire réaliser un film de présentation d'une dizaine de minutes (à confier à Nicéphore Productions).

La séance est levée à 19h00.

L'Abbé-Président

François Margot

La Secrétaire

Sabine Carruzzo

Rue du Château 2  
1800 Vevey 2  
Tél. 021 923 87 05  
Fax 021 923 87 06

## Communiqué de presse

La Confrérie des Vignerons est honorée que le Conseil fédéral, lors de sa séance du 22 octobre 2014, ait décidé de porter la Fête des Vignerons sur la liste indicative des traditions vivantes qu'elle entend soumettre à l'UNESCO pour inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Pour François Margot, Abbé-Président de la Confrérie des Vignerons, « ce sont l'enthousiasme et la mobilisation de milliers de bénévoles et de figurants de tout âge, l'attente fébrile du public pour célébrer ensemble le travail des meilleurs vigneron tâcherons qui sont reconnus par le Conseil fédéral à quelques années de la 12<sup>e</sup> édition de la Fête (2019). Cela n'ajoute que plus de valeur à la préparation de cette réjouissance que la Confrérie des Vignerons est fière de partager avec toute la population suisse ».

Depuis le 18<sup>e</sup> siècle, la Confrérie des Vignerons organise, une fois par génération, cette manifestation unique en son genre qui, à chaque fois, fait vibrer le cœur des habitants de Vevey, de sa région, du canton de Vaud et au-delà. Ainsi, lors de chaque nouvelle édition, la Fête des Vignerons, hymne à la vie, célèbre le travail des vigneron et des gens de la terre, le cycle fécond des saisons, l'amour du pays et de la région de Lavaux qui l'a vu naître. Traditionnelle dans le choix de ses thèmes, elle se renouvelle chaque fois dans une œuvre originale, moderne et participative.

### Informations :

François Margot, Abbé-Président 079 623 73 53  
Sabine Carruzzo, Secrétaire générale 079 453 40 00 ou 021923 87 05

---

### Pressemitteilung :

Für die in Vevey beheimatete Confrérie des Vignerons (Winzerbruderschaft) ist es eine Ehre, dass der Bundesrat in seiner Sitzung vom 22. Oktober beschlossen hat, die Fête des Vignerons (Winzerfest) als eine der Schweizer Traditionen in die Liste aufzunehmen, die er bei der UNESCO als immaterielles Kulturerbe einreichen will.

Für François Margot, Präsident der Confrérie des Vignerons, sind es „die begeisterte Mobilisierung von Tausenden von Freiwilligen und Mitwirkenden aller Altersklassen sowie die fieberhafte Erwartung des Publikums, die Arbeit der besten Winzer zu feiern, die heute durch den Bundesrat anerkannt worden sind. Und dies nur wenige Jahre vor der 12. Auflage der nächsten Fête des Vignerons 2019. Die Confrérie des Vignerons freut sich und ist stolz, diese einzigartige Feier mit der Schweizer Bevölkerung teilen zu dürfen.“

Seit dem 18. Jahrhundert organisiert die Confrérie einmal pro Generation dieses einmalige Fest, das jedes Mal die Herzen Veveys, der Region, des Kanton Waadts und darüber hinaus höher schlagen lässt. Jede neue Ausgabe des Winzerfests versteht sich als eine Hymne an das Leben. Die Fête des Vignerons ist eine Feier zu Ehren der Winzer und Weinbauern, des fruchtbaren Zyklus der Jahreszeiten, der Heimat und insbesondere der Unesco-geschützten Lavaux-Region. Obwohl das Winzerfest mit seinen Themen traditionsverbunden ist, erneuert es sich jedes Mal zu einem originellen, modernen und partizipativen Kunstwerk.

### Informationen bei :

François Margot, Abbé-Président 079 623 73 53  
Sabine Carruzzo, Generalsekretärin 079 453 40 00 ou 021923 87 05





Ville de Vevey  
Municipalité  
Case postale  
1800 Vevey

dv

Office fédéral de la culture OFC  
A l'att. de Mme I. Chassot, Directrice  
Hällwylstrasse 15  
3003 Berne



## Soutien communal à l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Votre correspondance du 12 février 2015 concernant l'objet cité en titre nous est bien parvenue et a retenu notre meilleure attention.

Le collège municipal de Vevey s'associe avec enthousiasme à la démarche visant à inscrire la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

La ville de Vevey est le siège historique de la Confrérie des Vignerons et accueille depuis la fin du XVIIIème siècle les éditions successives de la Fête des Vignerons. Cette manifestation fait partie intégrante de l'essence même de notre région et l'entier de la population se sent très impliquée par ce qui est devenu un grand rendez-vous de l'histoire.

Aujourd'hui comme par le passé, le rôle de la Confrérie en tant qu'expert de la qualité du travail viti-vinicole est déterminant pour la pérennité de la vigne sur la Riviera vaudoise et pour sa survie économique. Le paysage de la région ayant été modelé à l'image des parchets en terrasses de Lavaux, l'importance de cette culture ne peut que sauter aux yeux de tout Veveysan lorsqu'il contemple sa ville, ainsi que de tout visiteur.

La Fête des Vignerons est également un élément fédérateur fort pour notre population. Une fois par génération, l'attention de tout un peuple se focalise durant plusieurs années sur la préparation et la réalisation de la fête. L'engouement populaire pour les cinq mille postes de figurants illustre bien cet attachement. La plus récente édition, celle de 1999, a suscité la même adhésion, malgré les craintes exprimées par certains quant à un éventuel décalage entre la célébration séculaire et le mode de vie moderne.

Car les principes mêmes appliqués pour la création et la recreation du spectacle font que chaque fête est solidement ancrée dans son époque. L'appel à des artistes renommés pour le livret, la musique, les costumes et décors, la chorégraphie, permet la constitution, quatre ou cinq fois par siècle, d'un corpus artistique cohérent qui structure une large part de la création ultérieure dans notre région et même notre pays.



Les compositions musicales constituent d'emblée une nouvelle pierre du patrimoine choral helvétique, que les innombrables chorales romandes intègrent à leur répertoire et portent au loin lors de rencontres internationales. Les tendances esthétiques exprimées dans le spectacle constituent des canons qui vont être exploités par tous les créateurs et artisans associés à la réalisation de la fête dans la région. Et même les solutions scéniques et techniques adoptées pour la gestion du spectacle font école.

Enfin, la Fête des Vignerons offre un brassage d'émotions et de communions qui resserre les liens entre tous les habitants de la région, constituant un «melting-pot» d'une incroyable efficacité. Les groupes constitués pour l'organisation de la fête se perpétuent en mouvements associatifs qui structurent notre tissu social. Et l'événement est également devenu, au fil des siècles, un marqueur temporel efficace. Les gens déterminent le cours des années en indiquant que tel fait s'est produit deux ou trois avant ou après la Fête, ce qui montre bien la puissance de son empreinte sur le mode de pensée des habitants de la région.

Précisons encore que la Ville est associée étroitement à la planification de chaque fête et que les espaces nécessaires à sa préparation ainsi qu'à sa réalisation sont mis à disposition de manière prioritaire. La Grand Place est l'espace attitré pour la manifestation et tous les aménagements passés et à venir doivent lui conserver l'espace nécessaire à l'événement.

Pour toutes ces raisons et par une profonde conviction personnelle, les cinq membres de la Municipalité de Vevey appuient pleinement la candidature de la Fête des Vignerons et souhaitent vivement que la Confédération dépose son dossier auprès de l'UNESCO dans les meilleurs délais.

Tout en vous remerciant d'avance de votre intérêt, nous vous présentons, Madame la Directrice, nos salutations les plus respectueuses.

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire

Laurent Balli Grégoire Halter



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal  
1014 Lausanne

Office fédéral de la culture  
A l'attention de Madame Isabelle Chassot  
Directrice  
Hallwylstrasse 15  
3003 Berne

Réf.: PM/15017731

Lausanne, le 4 mars 2015

## Inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel Immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

En préambule, le Conseil d'Etat se réjouit vivement du dépôt de la candidature de la Fête des Vignerons de Vevey sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Il souhaite par la présente faire savoir l'intérêt majeur qu'il porte à la manifestation culturelle populaire tout à fait particulière qu'est cette Fête, qui est bien davantage qu'une manifestation.

Ce rendez-vous exceptionnel s'inscrit dans une très longue tradition et le gouvernement vaudois a placé cette manifestation en tête de l'inventaire vaudois du patrimoine immatériel, désormais inscrit dans la *Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel*.

Le Conseil d'Etat soutient sans réserve cette tradition à laquelle il est particulièrement attaché pour plusieurs raisons :

- dans l'activité culturelle qui se déploie sur le territoire du canton, la Fête des Vignerons constitue un spectacle total, une entreprise de création où artistes professionnels et population bénévole travaillent ensemble à une œuvre qui, derrière son apparent caractère ponctuel, demeure en réalité inscrite durablement dans les esprits ; la Fête des Vignerons est devenue, depuis sa création, sans doute l'expression du génie vaudois ;
- de même, l'importance de cette Fête réside dans son lien indissociable et très fort avec l'activité viticole en Lavaux. Au travers des siècles, elle s'est faite l'expression de la pérennité de cette culture, garantie par la Constitution vaudoise de 2003 ; l'inscription de cette terre de vignobles au patrimoine mondial, culturel et naturel de l'UNESCO en 2007 met davantage encore en valeur son importance et sa pertinence dans la mémoire collective des Vaudoises et des Vaudois.

Traditionnellement, le Conseil d'Etat apporte son soutien à cette manifestation de plusieurs manières. La plus importante réside en une garantie de couverture de déficit

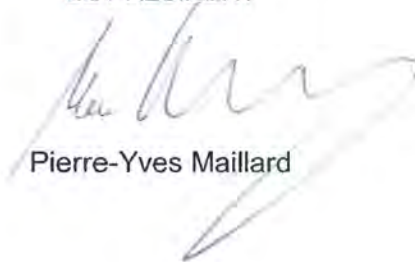
dans les comptes finaux de la Fête, de plusieurs millions de francs, en deuxième risque (pour la Fête de 1999 cette garantie était de 3 millions de francs).

Le Gouvernement cantonal est en appui des autorités locales dans le suivi de cette organisation hors norme. Il participe au Comité de suivi mis en place pour la sauvegarde de cet élément-phare du patrimoine immatériel vaudois, par la présence de la conservatrice du patrimoine immatériel, déléguée par le Service des affaires culturelles.

Affirmant donc clairement son plein soutien à cet élément primordial de son patrimoine immatériel, le Conseil d'État vaudois vous adresse, Madame la Directrice, ses salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pierre-Yves Maillard

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

**Copie**

- SERAC



## CONFÉRENCE DES SYNDICS DE LA RIVIERA

Office Fédéral de la Culture  
A l'attention de la Directrice  
Madame Isabelle Chassot  
Hallwylstrasse 15  
CH - 3003 Berne

Vevey, le 18 mars 2015 SC/CRO

### SOUTIEN À L'INSCRIPTION DE LA FÊTE DES VIGNERONS AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, nous tenons à vous faire part du soutien unanime et enthousiaste des dix communes de la Riviera vaudoise, à l'inscription de la Fête des Vignerons sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La Fête des Vignerons représente pour nos communes et nos citoyens un moment fort de cohésion, de partage et d'amitié au sein d'un projet collectif exceptionnel et rassembleur. Les habitants de nos villages et de nos villes, des zones rurales ou de centres urbains, s'y retrouvent pour partager ensemble, qui comme bénévole ou figurant, qui comme spectateur, une parenthèse festive et fédératrice qui se concrétise par un spectacle de haute tenue artistique. On y participe sans distinction sociale ou générationnelle : hommes, femmes, enfants, jeunes comme personnes d'âge mûr, citoyens suisses ou étrangers. Ainsi, de génération en génération, les Fêtes des Vignerons, telles des bornes temporelles, marquent durablement la mémoire et les souvenirs de l'ensemble de notre communauté.

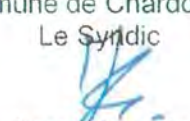
C'est donc avec conviction que les dix Syndics de la Riviera vaudoise, réunis ce jour à Vevey, au nom de leur municipalité respective, mais aussi en leur nom propre, s'associent afin de soutenir et de porter cette candidature.

En vous remerciant d'avance à l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos respectueuses salutations.

Commune de Blonay  
Le Syndic

  
Bernard Degex

Commune de Chardonne  
Le Syndic

  
Serge Jacquin



Commune de Corseaux

Le Syndic

Antoine Lambert

Commune de Corsier-sur-Vevey

Le Syndic

Franz Brun

Commune de Jongny

La Syndique

Fabienne Curchod

Commune de Montreux

Le Syndic

Laurent Wehrli

Commune de St-Légier-La Chiésaz

Le Syndic

Alain Bovay

Commune de La Tour-de-Peilz

Le Syndic

Lyonel Kaufmann

Commune de Vevey

Le Syndic

Laurent Ballif

Commune de Veytaux

La Syndique

Christine Chevalley



## SYNDIQUE DE VEYTAUX

Confrérie des Vignerons de Vevey  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2

Veytaux, le 6 février 2015

Par ce petit mot, c'est avec plusieurs casquettes que j'aimerais apporter mon soutien à l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Tout d'abord bien sûr, en tant que Consœur de la Confrérie, ensuite en tant que Syndique de Veytaux, territoire du château de Chillon, haut lieu patrimonial de Suisse, mais aussi en tant que Députée au Grand Conseil Vaudois, ayant eu la chance de présider les travaux de la nouvelle loi sur le patrimoine immatériel.

L'engouement, l'engagement et l'enthousiasme des habitants de la région sont à chaque édition impressionnants et démontrent ainsi un attachement particulier, se renouvelant générations après générations.

L'évocation par la Fête des vigneron de la valeur du travail des vigneron, des travaux dans les vignes, de la mise en évidence des divers produits issus de nos coteaux, ainsi que l'attachement à notre terre et ses traditions font manifestement partie de notre patrimoine et à ce titre méritent la reconnaissance demandée aujourd'hui.

J'ai, et ma famille aussi, participé comme figurante aux Fêtes de 1977 et 1999, je me réjouis de voir arriver celle de 2019 et espère vivement pouvoir y participer.

En espérant que cette démarche obtienne le succès escompté, je me réjouis de voir la Fête des Vignerons figurer sur la liste des objets déjà retenus.

En vous réitérant mes vœux de succès, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



*Christine Chevalley*  
Christine Chevalley  
Syndique de Veytaux

**Témoignage pour le dossier de candidature de la Fête des Vignerons comme  
tradition vivante sur la liste de l'UNESCO**

J'ai eu l'honneur d'être le syndic de Vevey lors de l'organisation de la Fête des Vignerons de 1999. Lors des nombreuses rencontres que j'ai faites avec des spectateurs de Suisse et de l'étrangers durant cette manifestation, j'ai mesuré à quel point nos hôtes ont été subjugués par la qualité des spectacles et par la transformation de notre petite ville, soudain projetée dans un autre monde, hors du temps. Ceux qui ont vécu la Fête en gardent toute leur un souvenir ému.

Yves Christen  
Ancien Syndic de Vevey  
Ancien Conseiller national

De: **Elina Leimgruber** [elina.leimgruber@verts-vd.ch](mailto:elina.leimgruber@verts-vd.ch)  
Objet: Patrimoine immatériel de l'UNESCO  
Date: 23 février 2015 14:12  
À: [confrenco@fesedesvignerons.ch](mailto:confrenco@fesedesvignerons.ch)

Bonjour,

En ma double qualité de Municipale de Vevey et de consoeur de la confrérie des Vignerons de Vevey, j'appuie sans réserve la candidature de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

En ma qualité de Municipale, j'ai pu mesurer l'attachement profond que la population de Vevey, du Canton et de la Suisse porte à cet événement. Il constitue un lien très fort, robuste et profond, entre les générations, entre les gens de la ville et ceux des champs, entre le soleil et la terre.

En un mot comme en cent, et là c'est en qualité de consoeur que mon coeur parle, je me réjouis déjà de préparer et bientôt de vivre la prochaine édition.

Avec mes salutations les meilleures,

Elina Leimgruber

**De:** Viviane Monachon [viviane.monachon@gmail.com](mailto:viviane.monachon@gmail.com)  
**Objet:** inscription au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco  
**Date:** 13 février 2015 18:08  
**À:** Carruzzo Sabine [confrerie@frtedesvignerons.ch](mailto:confrerie@frtedesvignerons.ch)


Mesdames et Messieurs,

La fête des vigneron de Vevey est une manifestation exceptionnelle qui transcende toute une région lors de sa préparation et laisse des souvenirs inoubliables pour toutes les générations qui ont le privilège d'y participer.

En tant que vigneron de mon état exerçant dans cette région inscrite depuis 2007 au patrimoine mondial, Je ne peux qu'encourager les instances décisionnelles à porter sur la liste des traditions vivantes cette manifestation séculaire. J'ai eu le privilège de participer avec mes frères et soeurs en 1977 ainsi qu'avec ma femme et mes trois enfants comme acteurs-figurants en 1999. Je fait partie du conseil de la confrérie des vigneron de Vevey et j'ai eu le plaisir de participer à l'organisation de la troupe de l'été en 1999.

En me réjouissant déjà de faire partie de la future fête de 2019, je soutiens de tout mon coeur et de toutes mes forces cette candidature.

Pierre Monachon, vigneron et Syndic de Rivaz.

De: **GROSS Nicole** [nicole.gross@b-e-l.ch](mailto:nicole.gross@b-e-l.ch)   
Objet: TR: candidature à l'Unesco en vue d'une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité  
Date: 4 février 2015 16:48  
À: [confrenee@fetadesvignerons.ch](mailto:confrenee@fetadesvignerons.ch)

Monsieur l'Abbé-Président,  
Madame, Messieurs,

J'ai participé aux fêtes des Vignerons à titre de figurante en 1977, également figurante et secrétaire bénévole en 1999. Son souvenir encore bien vivant témoigne de la valeur de cet évènement et de l'empreinte qu'il a inscrit dans la mémoire de la région. Dès lors, je suis enthousiaste à l'idée de son inscription au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco et je soutiens chaleureusement tous les efforts fournis pour y aboutir.

Meilleures salutations



**Gross Nicole - Municipale**  
Commune de Bourg-en-Lavaux  
Rte de Lausanne 1, CP 112, 1096 Cully  
Tél 021 821 04 04- Mobile 079 473 61 23  
[nicole.gross@b-e-l.ch](mailto:nicole.gross@b-e-l.ch) - [www.b-e-l.ch](http://www.b-e-l.ch)



**De:** Therese Volet theresevolet@blurwin.ch  
**Objet:** RE:  
**Date:** 11 février 2015 22:33  
**À:** confrerie@fetedesvignerons.ch

Bonjour ,  
La fête des vigneronns a beaucoup de valeur dans mon cœur! J'ai connu mon mari juste avant la Fête de 1977 et je n'ai pas participé comme acteur.mon mari était acteur et de ce fait, j'ai vu la fête plusieurs fois de l'extérieur et une fois dans l'arène. Quel beau moment!  
En 1999 nous étions toute la famille (7 personnes,2 adultes ,2 ados et 3 enfants) acteurs dans la fête. Déjà le temps des répétitions était magnifique et un tas d'amitiés se sont liées pour nous. Le temps des présentations était intense, mais merveilleux!(il fallait chercher les enfants à des heures fixes dans leurs collèges respectifs.) Entretemps tous les membres de la famille sont devenus "confrères" et nous espérons tous de pouvoir faire partie de l'édition 2019.  
Je porte cette fête dans mon cœur et c'est avec enthousiasme que je soutiens l'inscription de celle -ci au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO,pour transmettre à plein d'autres personnes un bout de notre culture .

Avec mes meilleurs salutations  
Thérèse Volet

Thérèse Volet  
Municipale, Corsier



LAVAUX  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES



www.lavaux-unesco.ch

B.A.R. - C.V.C.				
Original: dv				
18. März 2015				
EX				

Office fédéral de la culture  
A l'attention de la Directrice  
Isabelle Chassot  
Hallwylstrasse 15  
CH-3003 Berne

Grandvaux, le 12 mars 2015

### Soutien à l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO


Madame la Directrice,

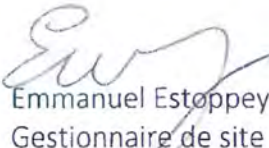
Par la présente, nous vous faisons part du soutien de l'association Lavaux Patrimoine mondial à l'inscription de la Fête des Vignerons sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La Fête des Vignerons incarne magnifiquement le patrimoine vivant du paysage culturel de Lavaux et cette inscription viendrait compléter admirablement les valeurs du patrimoine bâti du vignoble en terrasses de notre région. En effet, les activités de la Confrérie des vignerons et de la Fête qui en découle sont un moteur dans la vie des vignerons et contribuent pour beaucoup à la qualité exceptionnelle du paysage de Lavaux. C'est donc avec conviction que l'association Lavaux Patrimoine mondial soutient cette candidature.

En souhaitant très sincèrement que cette candidature puisse trouver un écho favorable, nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice, nos meilleures salutations

Lavaux Patrimoine mondial

  
Jean-Jacques Gauer  
Président

  
Emmanuel Estoppey  
Gestionnaire de site

---

**Lavaux Patrimoine mondial**

Sentier des Vinches 1 | CH-1091 Grandvaux | T. +41 21 946 15 74  
www.lavaux-unesco.ch | www.patrimoinemondial.ch



## Soutien à l'inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco

Les Armaillis de la Fête des Vignerons ont été présents dans l'arène dès 1819. Cette tradition est ancrée dans la vie des hommes qui composent cette société puisque celle-ci a été fondée par leurs ancêtres et se perpétue de génération en génération. Tous ont à cœur, à travers leurs chants et leur présence, accompagnés de leurs troupeaux durant les multiples Fêtes des Vignerons de transmettre les valeurs des gens de la terre et de la montagne, entre autres : authenticité, humilité, convivialité. Leur célèbre chanson, Le Ranz des Vaches, dont tout le monde connaît le refrain « Lyoba » est un appel au bétail qui résonne en tous. Jean-Jacques Rousseau l'évoque ainsi à la page 443 de son *Dictionnaire de la musique* : « J'ai ajouté dans la même Planche le célèbre Ranz-des-Vaches, cet Air si chéri des Suisses qu'il fut défendu sous peine de mort de le jouer dans leurs Troupes, parce qu'il faisoit fondre en larmes, désertir ou mourir ceux qui l'entendoient, tant il excitoit en eux l'ardent desir de revoir leur pays. »

Nous nous réjouissons de participer à la Fête de 2019, qui marquera deux cents ans de présence des armaillis à Vevey . Nous serions fiers qu'elle figure au patrimoine culturel immatériel de l'humanité afin de maintenir en vie et faire connaître et reconnaître cet événement culturel et traditionnel hors du commun.

Denis Rohrbasser  
Président des Armaillis de la Fête des Vignerons



Le groupe des armaillis fribourgeois à la Fête des Vignerons de 1833

Châtel-St-Denis, le 18 février 2015

De: **Raoul** rapul1841@bluewin.ch  
Objet: Inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.  
Date: 9 février 2015 18:03  
À: [contreje@fetedesvignerons.ch](mailto:contreje@fetedesvignerons.ch)

Mesdames, Messieurs,

Porteur de la tradition, j'ai participé aux Fêtes des vigneronns de 1955, 1977 et 1999.

En 1927, mon grand-père était soliste du « Ranz des vaches » alors que mon père représentait le « Barlatè »

En 1955 nous étions trois figurants : mon grand père « Maître armaillis », mon père et moi-même meneurs de vache.

En 1977 mon père était « Maître armaillis », mon neveu « Bouébou » et moi cavalier de la Troupe d'honneur.

En 1999 j'étais « Maître armaillis » avec mon petit fils « Bouébou » et mes deux neveu armaillis.

Cela fait cinq générations de figurants aux quatre dernières Fêtes des Vignerons.

Pour notre famille, les dates des Fêtes sont autant d'échéances importantes dans notre vie.

J'ai été bercé par les histoires des Fêtes des Vignerons et je suis, tout jeune, tombé dans le chauderon de cette merveilleuse célébration.

Avec enthousiasme je soutiens cette inscription et comme confrère je me réjouis, ainsi que ma famille, de participer à la Fête de 2019.

Raoul Colliard  
Ancien Président de la société des armaillis de La Fête des Vignerons  
Ch. de l'Ermitage 15  
1619 Les Paccots



Ce courrier électronique ne contient aucun virus ou logiciel malveillant parce que la protection [Antivirus avast!](#) est active.

**De:** Philippe TAUXE [philtauxe@bluewin.ch](mailto:philtauxe@bluewin.ch)  
**Objet:** Amicale des Vieux et des Vieilles  
**Date:** 4 février 2015 11:36  
**A:** Confrérie des Vignerons [confredesvignerons@bluewin.ch](mailto:confredesvignerons@bluewin.ch)  
**Cc:** Blanc Marcelle [mblanc@bluewin.ch](mailto:mblanc@bluewin.ch), Emery Jean-Claude [emery.jc@bluewin.ch](mailto:emery.jc@bluewin.ch), Favre René [rened.favre@bluewin.ch](mailto:rened.favre@bluewin.ch), Richner Jean - Pierre [richnerjp@bluewin.ch](mailto:richnerjp@bluewin.ch), Tauxe Philippe [philtauxe@bluewin.ch](mailto:philtauxe@bluewin.ch)

*Bonjour chère Consœur Secrétaire,*

*Je vous écrit au nom des 76 membres de l'Amicale des Vieux et des Vieilles de la FEVI 99.*

*Tous les membres de cette amicale ont eu un immense plaisir et une grande fierté de participer comme figurants à la Fête des Vignerons de 1999.*

*Bon nombre de (Vieux) sont confrère et ont participé aux Fêtes de 1955 et 1977.*

*Quelques ( Vieilles ) ne dansaient pas avec leurs maris, car ils étaient occupé ailleurs, étant confrères, à d'autres tâches pour l'organisation de la Fête, mais tout le monde était enthousiastes*

*Je peux vous affirmer que les 76 membres de l'Amicale des Vieux et des Vieilles de la FEVI 99 soutiennent chaleureusement l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.*

*Au nom de toute l'Amicale, je vous prie d'agréer, chère Consœur Secrétaire, mes meilleures salutations.*

*Philippe Tauxe                      Président de l'Amicale*  
*Rue de Jaman 2*  
*1804 Corsier*  
*[philtauxe@bluewin.ch](mailto:philtauxe@bluewin.ch)*  
*tel. 079 299 66 26*

**De:** Anne Léonard-Henry [annechristine.leonardhenry@samrat.ch](mailto:annechristine.leonardhenry@samrat.ch)  
**Objet:** UNESCO  
**Date:** 3 février 2015 10:47  
**À:** [confrarie@fetadesvignerons.ch](mailto:confrarie@fetadesvignerons.ch)

Au nom de tous les membres de l'Amicale des Convives de la St Martin, troupe de la Fête des Vignerons 1999, nous souhaitons soutenir chaleureusement et sans réserve l'Inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.

Anne Leonard-Henry  
Présidente

Envoyé de mon iPad

Peter René Pardey  
Cdt. des Fifres et Tambours de Bâle à la Fête des Vignerons 1999  
Leimenstrasse 33  
CH - 4051 Bâle

Mesdames, Messieurs

Depuis la Fête des Vignerons 1905 les Fifres et Tambours de Bâle ont l'honneur et le grand plaisir d'accompagner la troupe des Cent-Suisses à la Fête des Vignerons de Vevey. 1999 était la cinquième participation après 1905, 1927, 1955 et 1977.

La Ville de Bâle, située au coin des trois pays que sont la France, l'Allemagne et la Suisse, est très proche de Vevey et sa fameuse Fête. La participation à ces événements grandioses est absolument inoubliable pour les équipes Bâloises. Elles ont toujours été chaleureusement accueillies et très bien intégrées à Vevey et dans toute sa région viticole. Ces fêtes sont d'une grande importance non seulement pour ceux, qui ont la chance de participer, mais aussi pour les liaisons entre la Suisse Romande et les autres parties de notre pays. A Bâle on aime beaucoup la proximité de l'arc romand. On peut des fois entendre dire que les Bâlois sont des romands qui parlent allemand. Mais, de plus il faut remarquer, que nous soignons nos bonnes relations amicales aussi dans le temps entre deux fêtes.

Nous soutenons donc très chaleureusement la candidature de la Fête des Vignerons pour une inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

**VIVE LA GRANDIOSE FÊTE DES VIGNERONS DE VEVEY!**

Peter René Pardey

Vevey, le 16 février 2015



La Lyre de Vevey  
Harmonie Municipale  
Rue du Simplon 22  
Case postale 681  
1800 Vevey

Confrérie des Vignerons  
M. François Margot  
Abbé-Président  
Rue du Château 2  
1800 Vevey

## Inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco

---

Monsieur l'Abbé-Président,


La Lyre de Vevey, Harmonie municipale, est enthousiaste à l'idée que la Fête des Vignerons ait été choisie par le Conseil fédéral, avec sept autres traditions, afin d'être portée sur la liste des traditions vivantes dont il entend soumettre la candidature à l'Unesco en vue d'une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Notre société de musique, fondée en 1865, a participé aux Fêtes des Vignerons de 1889, 1905, 1927, 1955 et 1999, comme musique d'honneur ou de troupe. En tant qu'Harmonie municipale de la Ville de Vevey, nous soutenons chaleureusement et sans réserve cette inscription. Les liens entre notre société et la Confrérie des Vignerons ont toujours été très chaleureux et amicaux. La Fête des Vignerons est un événement très important pour notre société de musique et nous nous réjouissons beaucoup de participer à celle de 2019. Nous serions fiers qu'elle figure au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous relevons également que nous sommes invités à chaque Triennale de la Confrérie des Vignerons en tant que musique d'honneur.

En outre, dans le cadre de notre 150<sup>me</sup> Anniversaire cette année, nous présenterons, les 5 & 6 décembre prochains, un spectacle qui retracera notre histoire et dont le fil conducteur sera les cinq dernières Fêtes des Vignerons.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Abbé-Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

**LA LYRE DE VEVEY**  
Harmonie Municipale



Le Président  
Pierre DUFOUR



Le Secrétaire  
Philippe MAYOR

Cour-au-Chantre  
Rue du Simplon 22

tél. + fax local : +41 21 921 40 62  
tél. président : +41 78 685 65 20

internet : <http://www.lyredevevey.ch>  
courriel : [lyredevevey@lyredevevey.ch](mailto:lyredevevey@lyredevevey.ch)  
président : [president@lyredevevey.ch](mailto:president@lyredevevey.ch)

Avec le soutien du Service culturel de la Ville de Vevey

De: **Nathalie Groux** [nathalie.groux@hotmail.com](mailto:nathalie.groux@hotmail.com)  
Objet: UNESCO  
Date: 21 février 2015 11:18  
À: [confrerie@fetadesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetadesvignerons.ch)

Quelques lignes afin de soutenir l'inscription de la Fête des vigneron au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. J'ai participé à la Fête des Vignerons de 1999 en tant que figurante dans la troupe de la Montférine (avec la Lyre de Vevey, harmonie municipale). Cette expérience, à l'âge de 18 ans, reste un souvenir inoubliable avec des rencontres remarquables !

Aujourd'hui consoeur de la confrérie des vigneron, je me réjouis de participer à la Fête de 2019.

Il est important de préserver pour les générations futures, ces émotions, ce savoir-faire, cette appartenance au Pays de Vaud, à l'amour de la vigne et la culture du vin. Ma grand-maman vivra probablement sa 4ème Fête des Vignerons, je souhaite qu'elle soit encore parmi pour la partager. J'ai participé en 1999 avec mon frère, dans la même troupe, c'est une belle histoire de famille !

Que perdure cette magnifique tradition !

Nathalie Groux

*L' Amitié* 

*Les Monts - de - Corsier*

Didier Siegfried  
Ch. du Basset 6  
1802 Corseaux

*L' Amitié* 

*Les Monts - de - Corsier*

D. Siegfried, Ch. du Basset 6, 1802 Corseaux

Secrétariat de la  
Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800 Vevey

Les Monts-de-Corsier, le 15 janvier 2015

## **INSCRIPTION DE LA FETE DES VIGNERONS AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'UNESCO**

Madame, Monsieur,

La Fanfare l'Amitié des Monts de Corsier, fondée en 1898, regroupe environ 35 musiciens de la région veveysanne entre 14 et 76 ans.

La société a participé avec fierté au moins aux trois dernières Fêtes des Vignerons, à savoir 1955, 1977 et 1999. Lors de cette dernière, elle avait mis ses forces en commun avec l'Union Instrumentale de La Tour-de-Peilz pour former la Fanfare du Messenger boiteux.

Les membres de notre société se réjouissent déjà de participer à la prochaine Fête qui occupe déjà régulièrement nos discussions. Elle est un événement incontournable dans la vie de nos musiciens.

La Fête des Vignerons est le témoin de grandes traditions et nous soutenons fortement son inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Vous trouverez en annexe une liste de membres qui soutiennent pleinement cette candidature.

En vous souhaitant plein succès pour cette inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Fanfare l'Amitié des Monts-de-Corsier



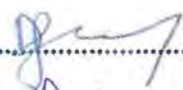

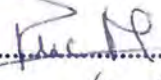
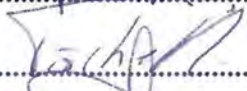


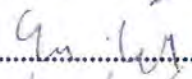
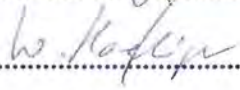

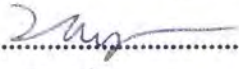

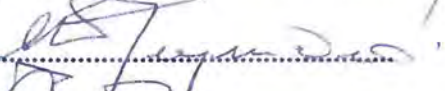
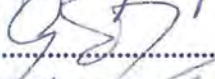
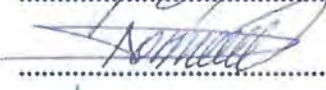







Didier Siegfried  
Président



# L' Amitié

Les Monts-de-Corsier

Voici la liste des membres de la fanfare l'Amitié des Monts-de-Corsier qui soutiennent la candidature de la Fête des Vignerons en vue d'une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Dickier Siegfried	
Manon Duc	
Duc Marc-Henri	
Tschir Daniel	
Frédéric Prelaz	
Joël Reymond	
Eric Cochard	
Hoefiger Walter	
Samuel Liniger	
ERIC LAYDU	
Jean-Luc PRELAZ	
CHRISTIAN REYMONTE	
Guy Laydu	
Dormand Alain	
Chaperon Viviane	
Caroline Zellner	
Laurent Volper	
Gilbert Testuz	
Valentin Decumey	
Christopher Berley	
Eric Peltz	

# L' Amitié

Les Monts - de - Corsier

Voici la liste des membres de la fanfare l'Amitié des Monts-de-Corsier qui soutiennent la candidature de la Fête des Vignerons en vue d'une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Gilbert Borloz

Jacques Rufinetti

Olivier Visinand

Roland Johner

Evelyne Pilet

S. Bally

J. Rufinetti

O. Visinand

R. Johner

E. Pilet

De: **Pierre Smets** [pierrasmets@mac.com](mailto:pierrasmets@mac.com)  
Objet: Candidature UNESCO  
Date: 8 février 2015 12:08  
À: Carruzzo Sabine [confrerie@fetedesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetedesvignerons.ch)

Bonjour,

Voir la Fête des Vignerons figurer au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO est pour chaque famille de notre région comme une reconnaissance de l'héritage transmis de génération en génération. C'est bien plus qu'une fête, c'est le rappel d'une mémoire, de gestes ancestraux, d'une culture. La Fête des vigneron, c'est permettre à des gens venus d'horizons de plus en plus larges d'avoir un point commun d'appartenance. C'est tisser du lien, rapprocher, rappeler ce que notre région doit à toutes ces femmes et tous ces hommes qui cultivent notre terre. J'ai vécu la Fête des Vignerons 1999, non pas en tant que figurant mais en tant que journaliste. Une place privilégiée pour mesurer à quel point cet événement laisse une empreinte profonde dans le coeur et dans la tête de celles et ceux qui y participent. Etant aussi Confrère, c'est avec tout mon enthousiasme que je soutiens cette candidature d'un événement unique au monde liant à la fois l'Histoire d'une région, ses coutumes, ses musiques, ses habitants pour un hommage grandiose au monde de la vigne et du vin auquel nous sommes fièrement attachés.

Amitiés

---

Pierre SMETS  
Président association "Tous en Choeur"

**TOUS EN CHOEUR. ON CHANTE PLAMONDON!**

18 et 19 décembre 2015 - Montreux

[www.tousenchoeur.ch](http://www.tousenchoeur.ch)

*FÉDÉRATION  
VAUDOISE  
DES VIGNERONS*



Confrérie des vigneronns de Vevey  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2

Paudex, le 9 février 2015  
HE/ml

Chère Confrérie des Vignerons,

Nous avons appris que la Confrérie des vigneronns était candidate au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO et nous trouvons cette idée épatante dans la mesure où cette fête mythique ne laisse personne indifférent dans notre pays et bien au-delà.

A l'évocation de cet événement hautement culturel, les esprits appellent à la fête, à l'événement exceptionnel, aux patrimoines identitaire et humains. Le moment – rare – rassemble les gens de toutes origines pour fêter le vigneron dans ses tâches des temps immémoriaux. Son travail consistant à produire le meilleur du cep et du terroir, le vin, ce dernier ravit les papilles et les cœurs de ceux qui l'apprécient. Le vin du vigneron participe aux bonnes traditions, cultive l'amitié et développe le bien-vivre en société. À ce titre, il convient de perpétuer ces valeurs au-delà des siècles.

Nous sommes donc ravis de soutenir cette heureuse initiative et vous présentons nos meilleurs souhaits de réussite dans cette œuvre humaniste.

Vives les vigneronnes, vives les vigneronns.

François Montet  
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Montet'.

Philippe Herminjard  
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Herminjard'.

Confrérie des Vignerons de Vevey  
Rue du Château 2  
1800 Vevey

Nyon, le 13 février 2015/NT

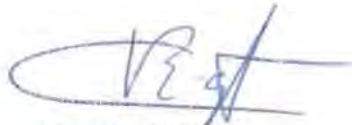
**Biennale 2015, Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco**

Monsieur l'Abbé-Président,

J'ai appris avec une grande satisfaction la candidature de la Confédération suisse en vue de l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Dans cette perspective et en ma qualité de directeur de Changins, site de formation unique en Suisse qui assure les formations supérieures en viticulture et œnologie, mais aussi en tant que Confrère, je vous assure de mon plein soutien à l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Ce serait une reconnaissance méritée, à la fois pour le haut niveau culturel de la Fête et par l'engagement professionnel constant du monde viti-vinicole suisse.

En vous souhaitant d'ores et déjà plein succès dans vos démarches, je vous adresse, Monsieur l'Abbé-Président, l'expression de mes meilleures salutations.



Conrad Briguet  
Directeur

De: Arc en Vins SA [info@arc-en-vins.ch](mailto:info@arc-en-vins.ch)  
Objet: Soutien à l'acte de candidature UNESCO  
Date: 23 février 2015 20:13  
À: [confrerie@fetedesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetedesvignerons.ch)

Monsieur L'Abbé-Président,

En tant que consoeurs et confrères de la Confrérie des Vignerons de Vevey, ainsi que propriétaires dont les vignes sont soumises à la visite, nous tenons à vous transmettre l'appui suivant :

C'est avec enthousiasme et fierté que nous tenons à témoigner notre soutien à l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Issus d'une famille traditionnelle vigneronne depuis 1335 au cœur de Lavaux, tous nos aïeux, parents et enfants ont participé aux diverses fêtes des Vignerons à Vevey.

Les plus récentes, celles de 1977 et 1999 restent encore gravées dans nos mémoires.

En effet, nous en gardons des souvenirs inoubliables. Il suffit de se balader et visiter les caves, caveaux et restaurants de la région pour y découvrir des photos, posters et autres objets exposés en souvenir de ces fêtes extraordinaires.

Cette manifestation est incontournable, indispensable à notre profession pour encourager nos vigneronns et tâcherons à cultiver la vigne pour préserver nos paysages, notre patrimoine ainsi que nos excellents grands crus.

Notre devoir est de conserver cette reconnaissance et d'en perpétuer la tradition.

Cette belle fête qui honore les vigneronns permet également de tisser des liens forts auprès de tous les figurants habitant notre région avec les citoyens loin à la ronde.

Nous souhaitons à notre noble Confrérie de réussir à atteindre son but fixé et comme de coutume, nous attendons avec impatience l'ouverture de l'inscription pour la prochaine fête en 2019.

Recevez, Monsieur l'Abbé Président, tout notre soutien à ce merveilleux projet et vous envoyons nos respectueuses salutations.



Raymond Chappuis, Sébastien Chappuis, Laure Chappuis et Amandine Chappuis

Arc-en-Vins SA

Rte du Verney 19

1070 Puidoux

+41 79 214 07 43

[www.arc-en-vins.ch](http://www.arc-en-vins.ch)

[info@arc-en-vins.ch](mailto:info@arc-en-vins.ch)

Jean-Pierre CHOLLET  
Rte de Vuarat 120  
1616 ATTALENS

Attalens, le 18 février 2015

CONFRERE DES VIGNERONS  
Rue du Château 2  
1800 VEVEY 2

INSCRIPTION DE LA FÊTE DES VIGNERONS AU PATRIMOINE CULTUREL ET IMMATERIEL DE L'UNESCO

Monsieur l'Abbé, chers amis,

Je suis particulièrement heureux de cette volonté d'inscription, tant la Fête des Vignerons à d'importance pour moi et pour toute la région Lavaux-Chablais.

En 1955, alors âgé d'onze ans et demi, issu d'une famille de vignerons de Villette, j'ai assisté à une représentation du spectacle et à deux cortèges, mais surtout, lors de l'hiver suivant, ai chanté en solo le ranz des vaches à l'occasion de la soirée des écoles de mon village. Notre instituteur nous a fait alors interpréter au cours de trois soirées successives, les chants principaux chantés à l'occasion de la Fête.

En 1977, j'ai participé à la Fête des Vignerons au titre de membre du Corps des Cent Suisses. Moments extraordinaires vécus lors des séances d'entraînement et bien-sûr de la Fête, les Cent-Suisses, entre autres, rencontrant un succès assez extraordinaire.

Et pour entretenir la flamme, j'ai présidé jusqu'à la veille de la Fête de 1999, l'Amicale du Corps des Cent-Suisses, qui après avoir effectué de nombreuses parades en costumes jusqu'en 1989, a organisé les rencontres par l'ouverture privée hebdomadaire de son caveau. Et une fois l'an convoqué les membres à son assemblée générale.

En 1999, j'ai eu le privilège de commander le Corps des Cent-Suisses monté sur un superbe cheval du nom de Casanova. Mais auparavant j'ai participé à l'effort de préparation de ladite Fête en assumant la vice-présidence du comité des troupes, organisme chargé notamment du recrutement des figurants.

Enfin j'ai le privilège, au titre de vice-président de la Confrérie des Vignerons, de travailler depuis plusieurs années au sein d'un petit groupe, à imaginer, dessiner les contours, tenants et aboutissants de la prochaine Fête des Vignerons 2019.

Ainsi, savoir que toute cette incroyable tradition que représente la Fête des Vignerons de Vevey et l'engagement de toute la région pour en assurer le maintien et la vivacité soit l'objet de l'inscription évoquée ci-dessus me réjouit au plus haut point.

Veuillez agréer, Cher Abbé, chers amis, mes salutations et amitiés.



Alain Emery  
Av. du Cloître 22  
1860 Aigle

Confrérie des Vignerons  
M. Margot, Abbé-Président  
1800 Vevey

[confrerie@fetedesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetedesvignerons.ch)

Aigle, le 19 février 2014

Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Monsieur l'Abbé-Président,

Suite à votre courrier du 23 janvier dernier, je souhaite également apporter mon soutien à la démarche citée en titre.

En effet, la Confrérie des Vignerons perpétue depuis des siècles la cause du travaux viticoles bien faits, et pour couronner les vignerons les plus méritants, elle organise les triennales et une fois par génération un fête des vignerons.

Si j'étais juste né en 1977, j'ai participé avec grand plaisir et enthousiasme à la Fête de 1999, comme écuyer /placeur. Ce poste, à un mois de la fin de mes études d'ingénieur – œnologue m'a permis de vivre pleinement la Fête et d'y assister sous toutes ses coutures, de haut en bas, de gauche à droite, de jour et de nuit, avec plaisir, voyant et écoutant également l'enthousiasme du public pour le spectacle !

La Fête de 2019 sera très certainement vécue de l'intérieur également, puisque depuis lors, j'ai eu la chance d'être accueilli parmi les confrères et plus encore, en siégeant au Conseil de la Confrérie. Je me réjouis par ailleurs beaucoup de pouvoir contribuer à cette manifestation, à la vie de la Confrérie et par là au patrimoine culturel et viticole de notre région !

Que l'esprit de la Fête et des vignerons règne en 2019 , Santé et Joie soient au rendez-vous !

Avec mes cordiales salutations



Alain Emery, vigneron-encaveur



**Alain MODOUX**

Ancien Sous-Directeur général de l'UNESCO  
10B, avenue Edmond-Vaucher  
1203 Genève

Genève, le 6 février 2015

Chers confrères et consœurs,

C'est avec une vive satisfaction que j'ai pris connaissance de la décision du Conseil fédéral d'inclure la Fête des Vignerons parmi les traditions vivantes de notre pays et de la mettre en tête de liste des candidatures qu'il souhaite soumettre à l'UNESCO en vue d'une inscription au patrimoine culturel immatériel. C'est en ma qualité non seulement de figurant (Arbre de mai, 1955) et de confrère, mais aussi d'ancien haut fonctionnaire de l'UNESCO que je soutiens sans réserve cette démarche.

La Fête des Vignerons est une tradition vivante qui est en parfaite adéquation avec les définitions données à l'article 2 de la Convention de l'UNESCO, en particulier avec le 2<sup>e</sup> alinéa qui précise les cinq domaines par lesquels se manifeste le patrimoine culturel immatériel. Il convient également de relever qu'en célébrant le travail de la vigne, la Fête des Vignerons rend hommage à une activité humaine ancestrale que l'on rencontre sur tous les continents. L'association à la Fête de 1977 de plusieurs dizaines de vignerons et vigneronnes venus du monde entier a été une magnifique illustration du caractère universel du travail de la vigne.

Je forme tous mes vœux pour le succès de la démarche entreprise par la Suisse auprès de l'UNESCO.

Avec mes cordiaux messages

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Modoux', with a stylized flourish underneath.

Alain MODOUX

Isabelle et Yves Raboud  
Chemin des Cornalles 2B  
1802 Corseaux

Confrérie des Vignerons  
1800 Vevey

Le 8 février 2015

Monsieur l'Abbé Président, Mesdames et Messieurs, chers Consœurs et Confrères

La dimension patrimoniale de la Fête des Vignerons nous tient particulièrement à coeur. La Fête est un temps fort de la vie sociale et culturelle de Vevey, de Lavaux, de toute la région viticole mais aussi pour le canton de Fribourg voisin et pour la Suisse entière. Sur place dans la zone directement concernée par l'activité de la Confrérie dans le vignoble, la Fête des vigneronnes crée des liens entre les personnes, les habitants, la ville et la campagne. Elle crée aussi un lien entre les générations puisqu'à l'approche de chaque Fête, les souvenirs, les nombreux « à côtés » de la Fête sont racontés, transmis, réactivés par les spectateurs, les figurants, les familles et les habitants qui ont vécu l'édition précédente.

De son côté la Confrérie veille à confier la création du spectacle à des artistes contemporains capables de la réinventer, la remettre en musique, en mots, en mouvements, en images tout en revivifiant ses traditions et son contenu essentiel.

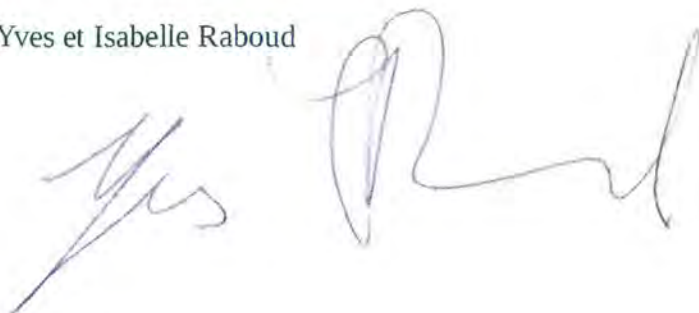
En tant qu'arrivants dans la région en 1997, nous avons eu la chance de pouvoir participer à la Fête de 1999 en tant que figurants. Toute la famille a participé et chacun de nous, enfants, parents, a ainsi fait connaissance avec de nombreuses personnes. Beaucoup des figurants que nous avons côtoyés sont devenus des amis, plusieurs sont des compagnons de route professionnels avec qui se partage une petite complicité. La Fête a un fort pouvoir intégrateur, également pour les spectateurs qui se retrouvent à cette occasion, partagent eux aussi des souvenirs, des positions diverses sur les traditions.

Nous sommes fiers de cette Fête des vigneronnes qui fait partie de la vie de toute la région, on la vit, on la remémore, on la prépare, on en parle. Nous nous sentons porteurs de cette tradition, en tant que figurants en 1999 et avons de ce fait décidé de faire partie de la Confrérie qui nous a acceptés comme confrères. Ayant su évoluer, la Confrérie accueille depuis quelques années également les femmes, signe de son ouverture à l'évolution de la société.

Nous soutenons donc pleinement la candidature de la Fête des Vignerons à la Liste représentative du patrimoine immatériel de l'UNESCO et souhaitons que cette inscription en porte les valeurs de tolérance et de respect de la diversité.

Avec nos meilleures salutations

Yves et Isabelle Raboud

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is 'Yves' and the one on the right is 'Isabelle'. Both are written in a cursive, flowing style.

Campiche Jean-Claude  
Rue du Château 26  
1814 La Tour-de-Peilz

Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800 Vevey

La Tour, le 5 février 2015

Monsieur l'Abbé-Président et cher ami,

En 1927, mes parents – adolescents – ont été impressionnés par le spectacle et la ferveur populaire ayant présidé à celui-ci. Ils m'ont vivement recommandé de m'inscrire pour celle de 1955 où j'ai figuré dans les archers du soleil et bannerets des communes viticoles. Confrère depuis 1973, j'ai fait la fête de 1977 dans la troupe des Cent-Suisses. Entré au Rière-Conseil en 1985 puis au Conseil de la Confrérie de 1993 à 2009, j'ai eu la chance de présider la commission responsable de l'organisation des cortèges et de la logistique des spectacles.

Ce furent des contacts enrichissants durant ces diverses fêtes et plus particulièrement lors de la dernière pour avoir côtoyé des professionnels du spectacle comme aussi des figurants provenant de milieux très divers.

D'autre part, en 1977, 3 générations de ma famille participaient : mon père dans la commission des constructions, moi-même comme indiqué plus haut et mes filles comme épis de blés dans la troupe de l'été. Malheureusement, en 1999, mes filles, mères d'enfants en bas-âge ne purent participer directement mais malgré tout assister tant au spectacle qu'au cortège. Elles attendent avec impatience celle de 2019. A noter aussi qu'en 1977 mon épouse faisait partie du grand-chœur et en 1999 dans la troupe du Jardin d'Orphée comme chanteuse.

Si le responsable artistique est déjà connu, toute la région est dans l'attente de connaître les autres auteurs qui mettront sur pied cet événement auquel, déjà maintenant, tout le monde rêve de participer.

Il est à noter que si cette fête n'a lieu qu'une fois par génération, les biennales et triennales concourent à l'entretien de cet engouement général. Autant dire que je soutiens pleinement cette candidature pour l'inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

En vous souhaitant plein succès pour le futur, veuillez agréer, Monsieur l'Abbé-Président et cher ami mes salutations les meilleures.



## A LA CONFRERIE DES VIGNERONS DE VEVEY

---

### PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'UNESCO

\*\*\*\*\*

C'est avec infiniment de satisfaction et de reconnaissance que j'apprends que notre Conseil Fédéral a choisi la « Fête des Vignerons » pour être candidate à l'inscription au « Patrimoine immatériel de l'Unesco ».

A mon tour, j'appuie, sans réserve et avec enthousiasme, cette démarche qui honore une authentique et vénérable tradition séculaire de notre activité de la vigne et du vin.

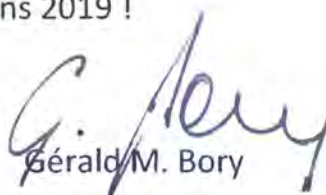
J'ai participé aux « Fêtes des Vignerons » de 1955, 1977 et plus activement encore à celle de 1999.

Membre bénévole du comité des finances, j'ai été appelé à présider la commission des finances (budgets, comptabilités, comptes et trésorerie). Ce fut une expérience unique et de longue haleine (10 ans) et d'un engagement citoyen très enrichissant.

Confrère de notre vénérable Confrérie des Vignerons, je soutiens pleinement et avec enthousiasme cette inscription qui honore notre Confrérie, le Pays de Vaud et ses vignobles, et la Suisse.

Vive la Fête des Vignerons 2019 !

le confrère



G. Bory  
Gérald M. Bory

à Nyon, le 09 février 2015

Anne Falconnier  
Chemin du Paradis 6  
1807 Blonay  
Tél : 021/943.29.28  
079/422.88.60

A QUI DE DROIT

Blonay, le 5 février 2015

Madame, Monsieur,

J'ai été enchantée d'apprendre par la presse que la Fête des Vignerons avait été choisie par le Conseil Fédéral pour être portée sur la liste des traditions vivantes dont il entend soumettre la candidature à l'UNESCO en vue d'une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Mes parents avaient assisté à la représentation de 1955 et m'ont invité en 1977, année où j'ai emménagé à Vevey. J'avais eu beaucoup de plaisir et affirmé que je ferai quelque chose à la prochaine. En 1999 donc j'ai fait partie d'une troupe et travaillé au secrétariat général pendant 3 ans. Quand cela a été possible, je suis devenue consoeur.

Je soutiens donc chaleureusement cette inscription et espère que cette manifestation sera choisie. Je me réjouis déjà de participer à celle de 2019.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

  
Anne Falconnier

**Secrétariat de la Confrérie des Vignerons  
Madame Sabine Carruzzo  
rue du Château 2  
1800 Vevey**

Grandvaux, le 20 février 2015

Chère Madame, chère Consoeur,

Ma première Fête des Vignerons, je l'ai suivie en 1977 sur les épaules de mon père alors que je n'avais que 3 ans.

En 1999, j'ai pu participer aux trois mémorables semaines de cette magnifique édition de la Fête en tant qu'acteur figurant après des mois de répétitions intenses en partage et rencontres.

Les dates de la prochaine Fête des Vignerons en 2019 sont déjà notées dans l'agenda familial et nous nous réjouissons que mon fils et ma fille -qui auront respectivement 15 ans et 7 ans cette année-là- puissent aussi y participer.

Etant né à Cully, c'est un immense plaisir et une grande fierté que la Fête des Vignerons soit candidate à l'UNESCO en vue d'une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Même si je ne suis pas familialement ou professionnellement lié aux métiers de la vigne, la reconnaissance du travail des vignerons-tâcherons me paraît primordiale.

Sa célébration une fois par génération au travers de la Fête des Vignerons permet d'associer non seulement une région mais aussi des personnes de divers origines et horizons.

Un formidable enthousiasme se dégage de cet événement et il est important de pouvoir le partager avec le plus grand nombre.

Je soutiens pleinement la candidature de la Fête des Vignerons et suis persuadé qu'elle saura susciter engouement et émotion.

Dans l'attente de plaisir vous voir prochainement, je vous présente, chère Madame, chère Consoeur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Laurent Vialle

Aldo ZOPPI  
Ch. de la Chapelle 2  
1071 CHEXBRES

Chexbres, le 5 février 2015

CONFRERIE DES VIGNERONS  
Secrétariat  
Rue du Château 2  
1800 VEVEY 2

Concerne : **CANDIDATURE UNESCO FETE DES VIGNERONS**

---

Messieurs,

En 1999, j'ai participé en tant que figurant, avec mon épouse, dans la troupe des couples représentant les cantons, ainsi que ma fille Sybille dans la troupe des Ménades et mon fils Arnaud en tant que porte-drapeau de la commune de Chexbres.

Nous sommes tous trois confrères et espérons vivement participer à la Fête prochaine. En effet, cette expérience hors du commun nous a beaucoup apporté, que ce soit au niveau des amitiés nées à cette occasion, des moments de joie partagés, de la fierté d'être acteurs de cette belle fête. L'enthousiasme de tous les responsables, participants, bénévoles, etc. est fantastique. Cette manifestation est une merveilleuse manière de faire connaître en Suisse et à l'étranger les traditions liées aux nobles métiers de la terre.

C'est avec un immense plaisir que tous trois nous soutenons votre inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Veillez croire, Messieurs, à l'expression de mes sentiments distingués.

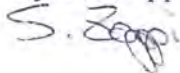
Aldo Zoppi



Arnaud Zoppi



Sybille Zoppi



Paul Baumann Ave de Beauregard 54 1800 Vevey

Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco

Vevey, le 9 février 2015

Madame, Messieurs,

C'est avec grand intérêt et enthousiasme que j'ai appris la candidature de la Fête des Vignerons à l'Unesco.

J'ai participé à la dernière Fête comme confrère et secrétaire de la commission « vin de fête » et suis lié à la Confrérie depuis 35 ans. Ceci notamment comme oenologue et ancien cadre dans une importante maison de vin veveysanne qui emploie de nombreux vigneron-tâcherons depuis toujours.

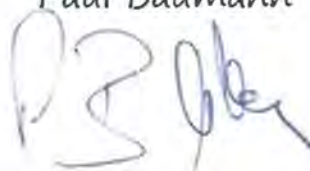
Je ne peux donc que souligner la grande valeur de la Confrérie pour notre région et sa viticulture. Elle stimule les vigneron de la Confrérie dans l'excellence de leur travail année après année, elle les motive à se surpasser pour être non seulement bien classés dans le concours triennal, mais si possible pour être couronnés lors de la célèbre Fête. Par leur travail sérieux, ils participent à l'entretien du patrimoine et au maintien d'une haute qualité de nos vins. La Fête des Vignerons est le couronnement de ce travail au long cours.

Sans la Confrérie et les vigneron-tâcherons, sans doute de très nombreuses parcelles de vignes de notre région auraient cédé leur place à la construction et ainsi appauvri la valeur écologique et touristique de notre paysage. Les bourgeois, notables et communes propriétaires de vignes auraient peut-être été tentés de construire sur ces parcelles, faute de vigneron qualifiés et soumis au contrôle sévère et régulier des experts de la Confrérie.

Je ne peux donc que soutenir cette candidature et espérer qu'elle sera retenue, persuadé de la haute valeur de cette Fête exceptionnelle.

Avec mes meilleures salutations

Paul Baumann





Michel Panchaud  
Journaliste en retraite  
165 route de Saint Maurice

**1814 La Tour-de Peilz**

La Tour-de-Peilz, 3 février 2015

Secrétariat de la Confrérie des Vignerons  
Abbé-Président  
rue du Château 2

**1800 Vevey**

Monsieur l'Abbé-Président

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai reçu, ce matin, votre missive du 23 janvier dernier.

Il me paraît évident que notre Fête des Vignerons, témoignage des traditions passées et du travail présent, ainsi que manifestation populaire séculaire, soit inscrite au Patrimoine culturel et immatériel de l'Humanité.

Dans ma famille, aussi loin que je me souviens et d'après les récits de ma Grand'mère, à chaque génération, on y a participé avec enthousiasme. En 1889, elle faisait elle-même partie du cortège de Cérès que nous rencontrions encore dans les rues de Vevey quand j'étais enfant et qui gardait un prestige incroyable pour toutes les dames de cette génération. En 1905, mon grand-oncle Charles Kratzer, le père du futur syndic, était dans les Cent-Suisses. En 1927, mon oncle, André Panchaud, faisait partie de cette même troupe. En 1955, je n'étais pas dans la région, mais j'étais venu voir mes cousins Vodoz, fleurs et sarments, danser sur la Grand'Place. Personnellement, je n'y ai participé qu'en 1977, comme membre, puis président de la Commission de Presse, lorsqu'Arnold Gétaz, directeur et rédacteur-en-chef de la Feuille d'Avis de Vevey a pris sa retraite et m'a cédé sa place. Ce fut avec un réel plaisir et enthousiasme que j'ai occupé cette fonction. A tel point que je n'ai pas hésité à faire à nouveau partie de la Commission de Presse de la Fête de 1999 et je

me réjouirais d'en faire à nouveau partie, si la possibilité m'en était donnée pour 2019. J'ajouterais qu'en 1977, ma fille était un épi de blé et mon fils était sur le char de Cérès. Etant à Genève à l'époque, il n'a participé à la Fête de 1999 qu'en qualité de Confrère. En revanche, mon épouse, Marianne, y a participé de manière active dans le Chœur d'Orphée.

Aujourd'hui toute notre famille est impatiente de savoir comment elle pourra participer à la Fête de 2019, mes petits-enfants notamment qui espèrent très vivement que la zone de recrutement aille jusqu'à Pully au moins.

Dans l'espoir que la démarche du Conseil fédéral auprès de l'UNESCO aboutira de manière positive, je vous prie, Monsieur l'Abbé-Président de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel Panchaud

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Panchaud', written in a cursive style.

## LETTRE DE SOUTIEN

### INSCRIPTION DE LA FÊTE DES VIGNERONS AU PATRIMOINE IMMATERIEL DE L'UNESCO

Chère Confrérie des Vignerons,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai pris note de la candidature de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco et je tiens personnellement à apporter mon soutien à cette initiative.

Chaque édition de la Fête des Vignerons impacte d'une manière ou d'une autre la vie de la Riviera Vaudoise, s'adaptant tous les quart de siècle à une génération différente. Elle fait partie de notre histoire, de notre identité, de notre patrimoine ; mais avant tout, la Fête rappelle l'histoire de notre région, elle dépeint nos valeurs ancestrales, culturelles et vigneronnes. Il est, d'après moi, vital de protéger cet événement, de l'identifier définitivement à notre région afin de transmettre aux futures générations une part de notre passé.

Dans l'optique d'aider à sa sauvegarde, sa transmission, sa documentation et valorisation, Marie-Odile Luginbühl, Membre de la Confrérie des Vignerons, estime que la Fête des Vignerons est un élément constitutif de la ville de Vevey ainsi que de la Riviera Vaudoise.

Je soutiens ce projet d'inscription au PCI de l'UNESCO et souhaite de tout cœur de le voir aboutir.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Marie-Odile Luginbühl

C.-A. LEDERMANN  
INC. SA BWR BFF  
Ch. du Marguery 12  
CH - 1802 CORSEAUX  
Tél (021) 921 25 68  
Fax (021) 922 71 45

Corseaux, le 8 février 2015

Confrérie des Vignerons  
rue du Château 2  
1800 Vevey 2

Monsieur l'Abbé - Président,

Pour donner suite à votre lettre du 23 janvier je m'empresse de vous dire que je serai enchanté de voir la Fête des Vignerons inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Non seulement parce que des membres de ma famille participèrent à plusieurs "Fête des Vignerons" depuis le début du vingtième siècle, mais parce que l'on ne cesse jamais d'en parler et que tous les vereysans, et bien d'autres, gardent le souvenir de la précédente et sont impatients de voir la suivante.

Chez nous, en 1905 mon grand-père était conseiller, sa fille Albertine épouse Ceres, mon père porte-étendard, d'autres oncles et oncles enfants du printemps et ces derniers se retrouvèrent en 1927 dans les vieux et les vieilles ! Mon oncle Daniel fut secrétaire de nombreuses années. Moi-même j'ai vu le cortège en 1927, fus reçu confrère le 23 février 1941 avec mes deux frères. En 1955 c'est ma fille qui faisait partie des ceps de la vigne et en 1977, avec mon confrère Vincent Getaz, nous étions responsables du contrôle de la construction des estrades et des tours.

Je conclus en vous disant qu'après avoir vu la Fête de 1999 il me reste un espoir : voir celle de 2019 si Dieu le veut.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé - Président, l'assurance de ma considération distinguée

*C. Ledermann*

## Fête des Vignerons de Vevey au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Une tradition bien vivante, tous les 20 ans à Vevey, réjouit toujours la ville... la région... le canton...

Confrère de tout cœur... figurant en 1977 et 1999, seul l'âge m'empêchera de participer à celle de 2019... à mon grand regret... mais de toutes mes forces je soutiendrai cette manifestation haute en couleurs et qui met le feu à la contrée et du plus jeune au plus vieux, toutes les forces ne seront pas de trop pour donner en 2019 un nouvel élan à ce que toute la SUISSE attend... perpétuer la convivialité et ce qui, de plus, doit être cher à l'Unesco... la joie d'être ensemble pour une cause noble et enthousiasmante dans ce monde.

La ferveur des vaudois attachés à leur terre justifierai amplement cette inscription que tout citoyen du monde souhaite pour célébrer ses valeurs locales.

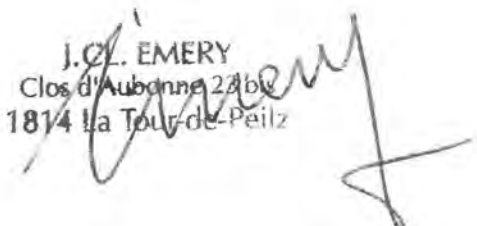
Merci à l'UNESCO de s'associer à cette tradition que de tout mon cœur je défends et que j'aime.

Vevey... noyau de cette Fête des Vignerons... Nous... ses Enfants la portons bien haut dans nos gènes.

Fête des Vignerons... emblème de la région...  
Dans l'UNESCO... cela serait si bon...

Merci... Merci... Merci...

J.-C. EMERY  
Clos d'Aubonne 23 bis  
1814 La Tour-de-Peilz



Guy Stuby  
Planchamp-dessous 3  
CH-1815Clarens

Secrétariat de la Confrérie  
des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800 VEVEY

Planchamp ,le 28 février 2015

Madame , Monsieur ,

Ayant appris que la Fête des Vignerons de Vevey a été choisie comme tradition vivante pour être proposée au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, je ne peux qu'appuyer cette proposition.

En effet cette très ancienne tradition représente pour la région et pour le pays tout entier une occasion unique de se retrouver en Ville de Vevey et de célébrer ce magnifique travail de la vigne qui permet de garder et de préserver ce paysage incomparable qu'est notre Lavaux.

Génération après génération, c'est avec un grand enthousiasme que la population vigneronne locale, mais aussi tous métiers confondus, se motive pour honorer LA VIGNE et ceux qui la travaillent. Sans parler de nos amis de la Veveysse fribourgeoise qui entretiennent de longue date une amitié en participant avec leur troupeau et leurs armaillis.

Voilà moi-même vigneron depuis plus de trente-cinq ans, j'ai eu l'occasion de participer comme vigneron primé à celle de 1999 accompagné de mon épouse et de mes trois enfants eux aussi actifs dans d'autres troupes.

Depuis je suis devenu Confrère et ne manquerais pas de consacrer le temps et l'énergie qu'il faudra pour que perpétue cette tradition vivante.

En espérant que cette candidature saura trouver un écho positif je vous envoie mes salutations vigneronnes .

Guy Stuby

Philippe Emery  
Conseiller honoraire  
Avenue du Cloître 13  
1860 Aigle  
Tél. 024 466 17 64  
Natel 079 499 02 41  
E-mail philippe.emery5@bluewin.ch

Confrérie des vigneronns  
Rue du Château 2  
Case postale  
1800 Vevey

Aigle, le 14 février 2015.

Mon Cher Abbé-président, Chère Madame,

Pour donner suite à votre demande du 23 janvier dernier concernant le patrimoine immatériel de l'Unesco, je vous adresse, quelques remarques et anecdotes concernant les membres de ma famille ayant participé aux Fêtes des vigneronns de 1927, 1955, 1977 et 1999.

Fêtes des vigneronns de 1927.

Mon père alors âgé de 18 ans a été membre du corps des Cent-suisse. Comme enfants ses souvenirs sont toujours restés dans nos mémoires.

Fête des vigneronns de 1955.

Notre famille a participé comme spectateur et a ovation notre oncle Alfred Isoz premier couronné. Alfred Isoz était vigneron-tâcheron au Clos du Rocher à Yvorne propriété de la Maison Obrist. Les nombreuses médailles reçues lors des triennales sont exposées dans le musée de la Confrérie.

Fête des vigneronns de 1977.

Avec mon épouse nous avons été figurant dans le groupe des vigneronns du monde. Nous avons représenté la Bulgarie. Afin que mes filles alors âgées de 6, 5 et 3 ans puissent nous accompagner, une tante couturière avait confectionné pour chacune un costume en s'inspirant des costumes de la Fête. Je tiens à relever que les membres de ce groupe se réunissent toujours par amitié une fois par an.

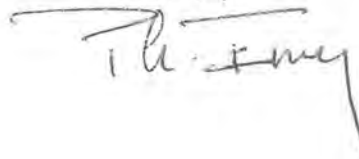
Fête des vignerons 1999.

Personnellement j'ai eu le privilège d'être membre du Conseil exécutif. Cette fonction m'a permis de suivre les travaux de la conception à la réalisation du spectacle. Lors de cette Fête les membres de ma famille ont été nombreux comme acteurs-figurants soit mes trois filles vendangeuses-bacchantes, mon beau-fils vigneron de l'automne, mon frère vigneron-tâcheron, ma sœur et mon neveu placeurs.

Malgré les années passées, l'enthousiasme et le désir de participer comme bénévole est toujours vivace et présent.

Avec mon souhait que notre candidature d'inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco soit agréée, je vous présente, Mon Cher Abbé-Président, Chère Madame, mes cordiales et amicales salutations.

Ph. Emery

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ph. Emery', with a long horizontal line above it and a vertical line extending downwards from the end.



MAURICE MARGOT  
Quai de la Veveyse 6  
1800 Vevey

Le 12.02.15

A la Confrérie des Vignerons  
Vevey

Grand merci à Monsieur l'Abbi Président  
et à Madame la Secrétaire de l'eurosi  
des intéressantes informations.

Je relève que je fais partie d'une lignée  
de 8 générations successives de confrères,  
le plus ancien ayant agrégé en 1819!

C'est dire que, fort de cette généalogie, je  
soutiens avec enthousiasme l'initiative  
du Conseil Fédéral de faire inscrire la  
F&L des Vignerons sur la liste des traditions  
vivantes du Patrimoine culturel immatériel  
de l'humanité auprès de l'UNESCO.

Cette démarche réglera et motivera encore plus  
les futurs figurants et collaborateurs bénévoles,  
à réaliser le traditionnel miracle de la  
Fête, immense mouvement d'intégration  
populaire.

Avec mes respectueuses salutations.

M. Margot.

EDGAR CAILLAT  
Avenue de Praz 10  
CH-1800 VEVEY

Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800 VEVEY

Vevey le, 12. février 2015

### Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Cher Abbé-Président et chers amis confrères,

Vaudois d'origine (Féchy), veveysan de naissance mes racines sont naturellement encrées dans le terroir viticole de notre région lémanique.

J'ai assisté dans mon tout jeune âge à la fête de 1955 sans trop y comprendre la fibre. En 1977, j'y étais pleinement intégré. Faisant partie de la mise en scène, j'ai eu la joie d'être moniteur du groupe des gyms-karaté qui m'a permis de régler la mémorable scène du ballet des machines agricoles. En 1999, ma participation fut plus modeste au sein du tableau de la St. Martin.

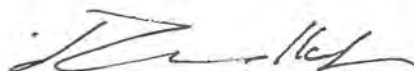
Confrère depuis plus de vingt ans, je me félicite de participer à cette société qui glorifie le travail de la vigne et récompense les siens par une fête de cette envergure.

Cette fête qui allie culture, art, musique et traditions grave des souvenirs indélébiles à ceux qui la partagent.

Fort de ces arguments, je soutiens l'inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Cette inscription marque notre histoire et perpétue l'esprit terrien de notre région !

Avec la conviction que vos désirs seront appréciés à leurs juste valeurs, je vous adresse, Monsieur l'Abbé-Président, Messieurs les confrères mes meilleures messages.



Edgar Caillat

Vincent Chappuis  
En Bons Voisins 1  
1071 Rivaz

Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2

Rivaz, le 17 février 2015

Monsieur l'Abbé-Président,

Participer à chaque Fête des Vignerons et s'engager pour en assurer le succès revêt dans notre famille une importance majeure.

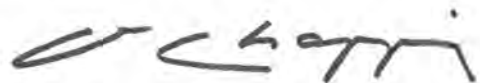
Lors des Fêtes précédentes, mon père a pu assumer de grandes responsabilités, comme Chef de la troupe de l'Été en 1955, puis comme Président du Conseil exécutif en 1977.

Quant à moi, j'ai eu la chance de pouvoir participer avec bonheur à trois Fêtes des Vignerons: en 1955 comme enfant de la montagne, en 1977 dans les vigneron de l'Été avec mon épouse et en 1999 comme Chef de la troupe "La Parade de l'Été" (600 figurants). J'en garde des souvenirs merveilleux et inoubliables.

C'est donc avec enthousiasme que j'attends la Fête de 2019 et me réjouis de pouvoir encore offrir mes services à cette occasion.

Je soutiens dès lors vivement l'inscription de la Fête des Vignerons comme tradition vivante au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Veillez agréer, Monsieur l'Abbé-Président, mes salutations distinguées.



Stéphane Krebs  
Horticulteur-paysagiste  
Les Chaudalles  
1807 Blonay

Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
CH - 1800 Vevey

Monsieur L'Abbé-Président,

C'est avec beaucoup de joie et de bonheur que j'ai appris la candidature au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de L'UNESCO, en qualité de tradition vivante, de notre illustre Fête des Vignerons.

En effet, j'ai eu le privilège de participer à la dernière Fête des Vignerons de 1999 au sein de la troupe des Cavaliers d'Honneur.

Ce fût pour moi une célébration extraordinaire, remplie de moments de joies intenses partagés avec tous les participants, les spectateurs et les visiteurs, venus non seulement de la région et de l'ensemble du pays, mais également d'Europe et du monde entier. Quel plaisir également de leurs décrire la culture séculaire de la vigne, de dépeindre le labeur des vignerons dans les vignobles en coteaux et d'expliquer les antiques procédés de vinification revisités au cours des siècles. Quels moments d'échanges exceptionnels !

Ce prodigieux événement culturel restera à tout jamais gravé dans ma mémoire et je me réjouis d'ores et déjà de participer, en famille, à la prochaine édition en 2019.

En effet, quelques mois avant la dernière Fête des Vignerons, mon épouse a donné le jour à nos jumeaux, un garçon et une fille ... A chaque évocation de nos souvenirs et de la prochaine Fête des Vignerons de 2019, ils ne cessent de nous le rappeler et que, cette fois-ci, ils y participeront, activement, au sein d'une troupe !

Aussi, je vous fais part de ma conviction et de mon enthousiasme à la candidature de la Fête des Vignerons de la Confrérie des Vignerons de Vevey au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, en qualité de tradition vivante.

En effet, il serait merveilleux que ce savoir-faire transmis au fil des générations et l'immense engagement inconditionnel des générations passées, actuelles et futures puissent être reconnus à cette occasion.

Dans l'attente de cet instant de réjouissance, je vous présente, Monsieur L'Abbé-Président, mes plus respectueuses salutations.

Stéphane Krebs



Joël Aguet  
Boston 7  
1004 Lausanne

Secrétariat de la  
Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800 Vevey

Lausanne, ce 15 février 2015

Monsieur l'Abbé-Président,

Madame l'historienne et Secrétaire de la Confrérie des Vignerons,

Pour faire suite à votre lettre du 23 janvier, voici quelques-unes des raisons qui me font aimer la Fête des Vignerons de Vevey, quelque "preuve" de cet amour et l'expression de la ferme conviction que cette Fête mérite absolument d'entrer au patrimoine culturel immatériel de l'humanité tel que l'a défini l'Unesco.

D'abord, j'étais Bâle-Ville en 1977. C'est-à-dire que je portais le "costume" de ce canton (réinterprété par Jean Monod) dans le groupe des "Amis de Noce" dansant autour des Mariés de la Fête, presque à la fin du spectacle conçu par l'auteur Henri Debluë, avec la saison de l'Hiver. J'avais dix-sept ans et c'était mon père qui m'avait inscrit malgré mon peu d'enthousiasme pour ces "vieilleries" et je me promettais bien d'oublier au plus vite tout ce "temps perdu" loin des copains. Ce n'est que quelques années plus tard, en France, au contact d'autres traditions que j'ai pu constater l'intérêt suscité par les nôtres et commencer à prendre conscience de l'importance de cette culture, de ce patrimoine. Depuis lors, je garde une grande attention aux images comme aux textes concernant la Fête des Vignerons de Vevey ou son histoire, ce qui m'a conduit à rédiger l'article sur ce sujet paru dans le *Dictionnaire du théâtre en Suisse* (pages jointes à cet envoi, à toutes fins utiles).

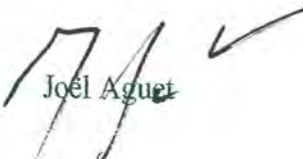
Mon compagnonnage avec la Fête des Vignerons ne s'arrête pas là. J'ai rédigé l'ouvrage *Charles Apothélos : Cris et Écrits*, retraçant le parcours artistique du metteur en scène de la Fête de 1977, puis dès 2002 travaillé durant six ans avec François Rochaix, metteur en scène de celle de 1999, lors de sa seconde direction du Théâtre de Carouge, ce qui a débouché sur une histoire détaillée des 50 ans de ce lieu de création. Comme membre du Comité de la

Société suisse du théâtre, j'ai suivi l'attribution de l'Anneau Reinhart à Daniele Finzi Pasca et, en amont, la conception de l'ouvrage qui lui a été consacré.

La Fête des Vignerons de Vevey est à l'évidence un «patrimoine vivant». Ses origines sont anciennes puisque, sous forme de cortège, elles remontent sans doute avant même le dix-septième siècle et que cette Fête se présente, en plus des cortèges, sous forme d'un grand spectacle depuis la fin du dix-huitième siècle. Elle est originale à plus d'un titre, ne serait-ce que par son rythme (une fois par génération) et par son syncrétisme assumant la résurgence de figures mythologiques au cœur des réalités modernes, devenant pour beaucoup un grand exemple de la diversité et d'une compréhension des grands cycles de la vie dans la mise en jeu de forces essentielles.

Comme la Fête émane de la Confrérie des Vignerons, dont l'activité est permanente dans l'attention portée au bon entretien et travail des vignes de la région veveysane, elle est garantie dans le temps malgré l'amplitude de sa périodicité et aussi – surtout – garantie financièrement. Le renouvellement conceptuel est lié au choix des artistes organisateurs de chaque Fête, tous porteurs de grandes visions et d'ouverture au monde. Chaque Fête est aussi un grand moment de renouvellement identitaire où se réaffirme le caractère solide et décidé, travailleur et plein de foi, des habitants de notre région. Chacune jouit d'un soutien populaire sans faille, comme le montre le nombre de personnes impliquées dans ses réalisations, avec par exemple 4'000 figurants en 1977, 5'000 en 1999, tous prêts à s'impliquer en donnant de leur temps ainsi que de leur argent pour payer – dans un premier temps – la confection de leur costume. Ainsi la Fête des Vignerons fait pleinement partie du patrimoine culturel veveysan, vaudois et helvétique, transmis de génération en génération à chaque recreation dans le respect de la diversité de notre être au monde, exprimant avec beaucoup de labeur et quelques gouttes de génie propre cet événement particulier par lequel toute la région s'inscrit de façon durable dans l'universel.

En vous remerciant de votre lettre et vous assurant de mon profond respect, je vous prie de recevoir, Monsieur l'Abbé-Président, Madame l'historienne et Secrétaire de la Confrérie des Vignerons, mes meilleures pensées

  
Joël Aguet

Les Monts-de-Corsier, le 4 février 2015

Monsieur  
Martin Eichenberger  
Chemin de l'Hautigny 6  
1808 Les Monts-de-Corsier

Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800 Vevey

Monsieur l'Abbé-Président, Madame La Secrétaire,

Suite à votre courrier du 23 janvier 2015, concernant la Biennale 2015 et le Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, j'ai le plaisir de vous informer que j'ai participé à la Fête des Vignerons de 1977 en tant que bénévole. A l'âge de 9 ans déjà, j'ai vécu ma première Fête des Vignerons.

Je suis confrère et né à Vevey le 10 avril 1968, j'ai fait toutes mes scolarités à Vevey. J'ai effectué mon apprentissage dans une fiduciaire à Vevey. J'ai pu assister à pratiquement tous les Marchés Folkloriques depuis son existence en 1968 jusqu'à ce jour. J'ai eu l'honneur de participer dans le cadre des Cent Suisse à la fête des Vignerons en 1999 comme hallebardier et me réjouis de participer à la Fête de 2019 également comme Cent Suisse. En tant que figurant, je soutiens et manifeste mon enthousiasme en faveur de l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

A Vevey, les Cent Suisses ont formés après la Fête des Vignerons 1999 un chœur qui existe encore aujourd'hui et qui durera jusqu'à la prochaine Fête des Vignerons de 2019. Les chants viticoles et le bon esprit au sein du chœur nous font un énorme plaisir et, c'est ce qui nous a permis de resté unis entre les deux fêtes de 1999 à 2019.

Mes attaches Veveysannes et la Fête des Vignerons de Vevey présentent quelques choses de très profond dans mon cœur. Le travail des Vignerons-tâcherons que j'ai pu côtoyer en vendangeant à Aigle, Yverne et Jongny m'a fait comprendre au combien ces efforts étaient importants pour ces terriens. J'ai le goût du vin et le chasselas que je préfère me fait toujours penser au couronnement des Vignerons-tâcherons récompensés dans leurs travaux reconnus.

C'est un Cent Suisse convaincu qui a le plaisir de vous rencontrer lors de la prochaine Biennale. Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Abbé Président, Madame La Secrétaire, mes meilleures salutations.

Martin Eichenberger



Diane Duperret  
Av. Villardin 9  
1009 Pully

Confrérie des vignerons de Vevey  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2

Pully, le 16 février 2015

### **Soutien à la candidature au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**

Madame, Monsieur,

Je tiens par la présente à vous faire connaître tout mon soutien à la candidature de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, non seulement en tant que consoeur, mais aussi en tant que figurante de la Fête des Vignerons 1999.

Depuis toute petite, j'ai baigné dans la tradition de la Fête des Vignerons par le biais de mes parents qui me l'ont fait découvrir en cassettes vidéo. J'ai ainsi découvert avec beaucoup d'émotions cette célébration du travail de la vigne et des vignerons-tâcherons, qui fait la fierté de notre région. Fort de l'intérêt développé pour la Fête par le biais des images vues au fil des ans, mais aussi des souvenirs vibrants racontés par d'anciens figurants, j'ai ensuite participé du haut de mes 17ans à la Fête des Vignerons 1999. Ce fut un moment fort! J'y ai participé avec de nombreux amis de mon âge et tous, nous avons vécu un des moments les plus incroyables de notre vie. L'engagement pendant de longs mois pour préparer notre tableau, les rencontres de gens de tout âge qui vouaient tous un attachement certain à cette tradition de notre belle région, le sentiment de participer à faire perdurer une célébration de notre identité régionale plusieurs fois centenaire, puis finalement la participation à la fête elle-même avec l'émotion intacte à chaque représentation de se retrouver devant des milliers de personnes venue célébrer la vigne, la beauté des costumes, la poésie de la mise en scène, la folie des soirées dans les caveaux à partager des crus de notre région, tout fait de cette fête une tradition magnifique que nous devons non seulement préserver, mais aussi partager.

Nous pouvons être fiers de cette tradition qui a su s'exporter et acquérir une renommée internationale.

Je me réjouis déjà de participer à la fête de 2019 et de contribuer à faire perdurer une fois encore cette magnifique tradition.

Meilleures salutations,





Jonathan Grangier  
Bourg-Dessous 6  
1814 La Tour-de-Peilz

Confrérie des Vignerons  
rue du Château 2  
1800 Vevey 2

La Tour-de-Peilz, le 19 février 2015

Madame, Monsieur,

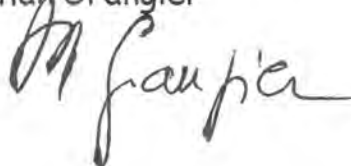
J'ai eu l'honneur de devenir confrère lors de la dernière Biennale de la Confrérie des Vignerons. Je soutiens chaleureusement l'inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Je me réjouis de participer à la prochaine Fête en 2019 et de pouvoir vivre cet événement unique au monde.

Etudiant en agronomie, je suis particulièrement sensible au fait que soient récompensés en public les travailleurs de la terre, qu'ils soient salués lors des Cortèges. Ils entretiennent avec passion le vignoble réputé.

Stephan Eicher, lors de son concert de l'été dernier à Montreux, a parlé de la fête comme d'un événement qui devait être fabuleux à vivre, il a dit son plaisir à passer le tunnel de Chexbres et à saluer le Lavaux, nous avons alors ressenti le privilège de vivre dans ce coin de pays. Egalement lors d'un concert, Bastian Baker a dit combien notre région était magnifique avec ses coteaux et son lac...ce sont des ambassadeurs célèbres, cela donne du poids à la reconnaissance du miracle de la fête : rassembler des milliers de figurants dans un décor naturel, que ces témoignages retiennent toute l'attention de l'UNESCO.

Tout en vous remerciant pour votre engagement, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

P. o Jonathan Grangier



Lucile Grangier  
Bourg-Dessous 4  
1814 La Tour-de-Peilz

Confrérie des Vignerons  
rue du Château 2  
1800 Vevey 2

La Tour-de-Peilz, le 19 février 2015

Madame, Monsieur,

J'ai participé à la dernière Fête des Vignerons en tant que bacchante et je soutiens avec enthousiasme l'inscription de la tradition « Fête des Vignerons » au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Je suis maintenant Consoeur et me réjouis de m'engager en 2019.

Je suis née un soir de vendanges le 8 octobre 1983, mon père possédant deux vignes dans les hauts de la Tour-de-Peilz, c'est donc à l'heure de l'apéro que je suis arrivée ! tout un symbole... Plus tard, des dessins sur le vieux pressoir dans la cave, des photos de gens en costume, des partitions de chant, des récits m'ont fait comprendre très vite que la Fête des vigneronns est un évènement unique au monde. C'est donc avec fierté que j'ai vécu celle de 1999.

Sur les rayons de la bibliothèque de ma maman se trouvent des partitions des différentes fêtes et de nombreux souvenirs de famille qui se rapportent à Carlo Hemmerling, compositeur de la fête de 1955, cousin de mon grand-papa maternel, sa maman étant une Rossier. Je sais que nous sommes nombreux à perpétuer ainsi la mémoire des anciennes Fêtes, je souhaite que cela porte chance à votre demande. En effet, cette tradition, à caractère de célébration qui rassemble tant de personnes, mérite pleinement d'être inscrite au Patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Je me permets de vous mettre ci-joint une copie d'un texte relatif à un concours qui se trouve dans la partition de la Fête de 1927. Il a été écrit par une tante de ma maman (nom de jeune fille Givel, sa grand-maman Rossier). Je ne pense pas qu'une jeune fille d'aujourd'hui rendrait pareil hommage à ses aïeux ! reste l'idée du concours pour 2019 !

Tout en souhaitant plein succès à votre démarche auprès de l'UNESCO, je vous présente, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Annexe : ment.



En 1927, je présentai à l'École Normale,  
moi Payernoise par papa, Veveysanne  
par maman, un travail de concours  
sur l'abbaye des Vignerons. Ce travail  
qui m'avait pris mes vacances d'été  
me rapporta au Nouvel An, outre  
un sentiment de contentement, la  
jolie somme de f 35. Je décidai alors  
d'en consacrer une partie à l'achat  
de cette partition, qui devint ma  
propriété indiscutable et bien gagnée.

C'est ainsi que moi, petite-fille  
et descendante de vigneron veveysans,  
je puis apposer ci-dessus mon nom  
dont je suis légitimement fière,  
honoré qu'il a été par la conduite de mes  
aïeux et de tous ceux qui me l'ont transmis.

Marie-Louise Givel.

Doris Jaggi  
Membre de la Confrérie des Vignerons  
Ch. De Pomey 20 A  
1800 Vevey

Candidature Fête des Vignerons  
Patrimoine culturel immatériel mondial UNESCO , candidature que j'appuie avec  
enthousiasme.

Je fais partie d'un petit groupe d'amis qui s'est formé après la Fête des Vignerons de 1999,  
son nom « **Les Orphelins de la Fête** ». Nous nous réunissons régulièrement dans un  
carnotzet pour parler de la fête et écouter des musiques des anciennes fêtes.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, nous ne sommes pas des nostalgiques de la Fête  
**mais heureux qu'elle ait eu lieu !**

Je suis impatiente de participer à la prochaine fête des Vignerons comme tous les veveysans,  
la prochaine sera certainement la plus belle !

Doris Jaggi

Rouge Marcel  
Route de Belmont 45  
1093 La Conversion

Confrérie des Vignerons de Vevey  
Secrétariat  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2

La Conversion, le 14 février 2015

**Candidature de la Fête des Vignerons pour le patrimoine culturel immatériel de l'Unesco**

Monsieur l'Abbé-Président,  
Madame et Messieurs les Membres du Conseil,

Je vous informe que je soutiens avec enthousiasme la candidature de la Fête des Vignerons pour être portée sur la liste des traditions vivantes au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

En ma qualité de Confrère, je suis très attaché aux traditions de notre pays et de notre région.

Mes trois enfants ont participé à la Fête de 1977 dans le groupe des Arbres de Mai et des Vignerons du Printemps.

En 1999, mes enfants et petits-enfants ont eu le bonheur de participer à la manifestation dans le groupe des Vignerons du Printemps alors que mon épouse et moi-même avons intégré la Troupe des Vieux et des Vieilles avec un immense plaisir.

Cette manifestation nous a apporté non seulement le plaisir de la Fête, mais elle nous a permis également de tisser des liens d'amitié solides avec bon nombre de participants de notre groupe puisque nous gardons, encore aujourd'hui, un contact convivial et chaleureux avec les personnes qui ont partagé avec nous cette magnifique aventure.

Je me réjouis d'ores et déjà de la prochaine édition de la Fête des Vignerons de 2019 et je soutiens donc cette inscription sans réserve et le cœur plein d'espoir.

Avec le vœu que mon soutien appuie les démarches pour cette candidature, je vous présente, Monsieur l'Abbé-Président, Madame et Messieurs Les Membres du Conseil, mes cordiales salutations.

Marcel Rouge  


Fernande Simecek  
Entre-deux-Crêts 27  
1814 La Tour-de-Peilz  
☎ 021 971.10.50

Monsieur François Margot  
Abbé-Président de la  
Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2

La Tour-de-Peilz, le 19 février 2015

Monsieur l'Abbé-Président,

Transmis par tradition familiale, j'ai participé avec un grand enthousiasme aux fêtes populaires de 1955 – 1977 avec ma petite famille, puis à celles de 1999 comme couturière pour la commission des costumes ainsi qu'en qualité d'écuyère des artistes.

Je suis Consoeur de la Confrérie et grand-maman ; comme telle, depuis plusieurs années, j'ai toujours fait l'éloge de La Fête et encouragé mes petits enfants, devenus adultes à ce jour, à y participer avec honneur en tant que figurants.

Il va de soi que je soutiens chaleureusement cette inscription au Patrimoine culturel de L'UNESCO, car cela me tient à cœur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Abbé-Président, à l'expression de mes sentiments distingués.



Serge DORIoT

Ingénieur conseil HES  
Mécanique et Manutention

Les Asters

Avenue Général-Guisan 71

CH-1800 VEVEY (Suisse)

Tél. +41 76 464 76 63

Vevey, le ma. 18. février 2015

Confédération des Vignerons  
de Vevey

Rue du château 2

1800 - Vevey

Monsieur

l'Abbé - Président,

Je me réfère à votre courrier qui m'a rappelé des souvenirs. Je suis conféré. Je soutiens cette inscription au Patrimoine culturel.

J'ai participé trois (3) x fois comme adulte à l'organisation de la Fête des Vignerons.

1955. - Avec mes parents, ma sœur, les quatre figurants. → Harmonie Le Lyre, Grand Chœur, Archers du Soleil et Fel, et Fleurs.

1977. - Avec ma famille, les 4 figurants : épouse, porteurs de fruits, les enfants troupe à Jorus, et moi le Pressoir et ballons.

1997. - Mon fils Olivier, vigneron automne et la doublure d'Arlequin; moi patriarche des vignerons de l'automne.

Je vous souhaite la réussite pour une belle Fête en 2019, et que le Plateau du marché, soit à nouveau le Temple du Monde pendant 3 mois.

Je me réjouis de voir l'organisation de cette Fête. Je pense que je participerai comme spectateur... assis. L'avenir me le dira!

Je réitère mes vœux de succès, et dans l'attente de la Biennale, je vous prie d'exprimer, Monsieur l'Abbé - Président, mes meilleures et cordiales salutations

S. Doriot.

Chardonne, le 16 février 2015.

François Forstier  
Promenade du Château 5  
1803 Chardonne.

Confrérie des  
Vignerons.

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs générations, les membres de notre famille ont participé aux Fêtes des Vignerons. Mes parents en 1927 - 1955 et 1977. Avec ma femme, nous avons été figurants en 1955-77 et 99. Notre fille et son mari ont chanté dans le "Chœur rouge", en 1999 et leur fils Nicolas était l'un des nombreux "Ceps".

C'est donc avec enthousiasme que nous soutenons la candidature de l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Avec nos meilleures salutations.

F. Forstier  
H. A. Forstier

  
U. Dépraz  
N. Dépraz



---

Cher confrère,

C'est avec plaisir que nous avons appris la candidature de la  
Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Enfant de La Tour de Peilz, j'ai participé en 1955 comme **FLEUR**, ce  
fut une expérience extraordinaire. En 1977, nous avions des enfants  
trop jeunes pour faire la Fête, mais nous avons eu beaucoup de plaisir.  
En 1999, nous avons été choisis dans **les BANNERETS des CANTONS**  
( Soleure ) et en gardons un souvenir inoubliable.

Nous nous réjouissons pour 2019 et espérons y participer.

Nous souhaitons Bonne Chance à ce dossier.

DALLENBACH-DORIOT

BERNARD ET LUCIENNE

*L. Dallenbach*

Jean-Claude Smolik  
Rte de Buchillon 10  
1162 St-Prex

Secrétariat de la  
Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800 Vevey

St-Prex, le 4 février 2015

**Concerne: Inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**

---

Madame, Monsieur,

Je suis confrère et je me réjouis vivement de participer à la prochaine Fête des Vignerons de 2019. Pour moi, la Fête des Vignerons est non seulement une fête populaire, séculaire, dans laquelle se reconnaît la population de toute la région veveysanne et environs, mais également et surtout un acte de reconnaissance et de gratitude envers le travail quotidien des vignerons et de leur savoir-faire ancestral. Je suis donc très enthousiasmé à l'idée de l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Jean-Claude Smolik



**HENCHOZ Eliane  
Rte de la Corniche 4  
1097 RIEX**

**Rieux, le 4 février 2015**

**Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800Vevey2**

**Monsieur l'Abbé-Président,**

**J'ai appris l'acte de candidature en faveur de l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.**

**Ayant eu le grand plaisir de participer en tant que figurante dans la Troupe de la St Martin lors de la Fête des Vignerons de 1999, je soutiens chaleureusement cette candidature.**

**Par ailleurs, en tant que Consœur de la Confrérie, je me réjouis de pouvoir participer à la Fête de 2019.**

**Au plaisir de vous rencontrer lors de la Biennale 2015, je vous adresse, Monsieur l'Abbé-Président, mes meilleures salutations.**

**Eliane Henchoz**



**HENCHOZ Pierre  
Rte de la Corniche 4  
1097 RIEX**

**Riex, le 4 février 2015**

**Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2**

**Monsieur l'Abbé-Président,**

**J'ai appris l'acte de candidature en faveur de l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.**

**Ayant eu le grand plaisir de participer en tant que membre de la Commission des Finances de la Fête des Vignerons de 1999, je soutiens chaleureusement cette candidature.**

**Par ailleurs, en tant que Confrère de la Confrérie, je me réjouis de pouvoir participer à la Fête de 2019.**

**Au plaisir de vous rencontrer lors de la Biennale 2015, je vous adresse, Monsieur l'Abbé-Président, mes meilleures salutations.**



**Pierre Henchoz**

Henry Philippe  
ch. du Pèlerin 1  
1801 Le Mont-Pèlerin

Confrérie des vigneronns  
Rue du château 2  
1800 Vevey

Le Mt-Pèlerin le 07.02.2015

Concerne : patrimoine culturel et immortel de l'Unesco

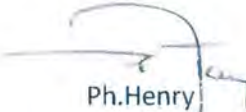
Monsieur l'Abbé-Président  
Madame, Messieurs

J'ai participé aux fêtes des vigneronns de 1977 en qualité de responsable du groupe des porteuses de fruits et secrétaire de la troupe de l'automne et en 1999 comme hoqueton de la Confrérie des vigneronns.

J'ai pu ainsi constater l'enthousiasme de la population pour ces événements.

Je soutiens donc chaleureusement l'inscription de la Fête des vigneronns au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé-Président, Madame, Messieurs mes salutations distinguées.



Ph. Henry

Jean-Michel Conne  
Ch. de la Cougnire 4  
1071 Chexbres

Confrérie des vigneron  
Rue du Château 2  
1800 Vevey

Chexbres, le 10.02.2015

Monsieur l'Abbé-Président,  
Mesdames, Messieurs,

En 1955, à l'âge de 8 ans j'ai été spectateur de la fête.

En 1977, j'ai participé en tant que banneret de ma commune au spectacle de la fête.

En 1997, nommé en tant que confrère.

En 1999, j'ai fait partie de la troupe de la Saint-Martin.

Chaque fête me laisse un souvenir inoubliable, et si la santé me le permet, je souhaite participer activement à la fête de 2019.

De par mon enthousiasme pour cette fête, je soutiens chaleureusement l'inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Avec mes meilleures salutations

Jean-Michel Conne

Confrère et Syndic de Chexbres

J.-F. JATON

Route du Grand-Pont 6

1095 Lutry

Secrétariat de la Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2

1800 Vevey

Lutry, le 5 février 2015

Monsieur l'Abbé-Président,  
Chère Consoeur, Cher Confrère,

Habitant Vevey en sa région depuis plus de 60 ans,  
la Fête des Vignerons occupe dans mon cœur une place  
très particulière, et ceci depuis mon plus jeune âge.

C'est avec un énorme plaisir et beaucoup d'enthousiasme  
que j'ai participé aux Fêtes de 1977 et de 1999 comme  
figurant dans le Corps des Cent-Suisses. J'en garde des images  
et des souvenirs lumineux, ainsi que de belles amitiés.

En tant que Confrère, je me réjouis de participer à  
la prochaine Fête, moment particulier et important de la vie  
de notre région. A ce titre, l'inscription de cette manifestation  
au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO me paraît  
une excellente initiative et je la soutiens pleinement.

Je vous adresse, Monsieur l'Abbé-Président, Chère Consoeur,  
Cher Confrère, mes très cordiales salutations.

J. Jaton

Olivier Chastellain  
Rue de la Cure 5  
1023 Crissier

Confrérie des Vignerons  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2

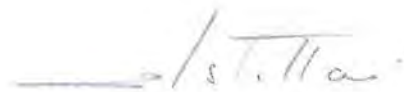
Crissier, le 11 février 2015

Chers Confrères,

Ayant participé à plusieurs Fêtes, originaire de Vevey, descendant d' Adam Chastellain l'un des premiers Abbés-Présidents de 1689 - 1724, je soutiens avec enthousiasme l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

La Fête des Vignerons est pour moi, une date attendue avec impatience et la promesse de réjouissances.

Tous mes vœux vous accompagnent et recevez chers Confrères, mes meilleures salutations.



Olivier Chastellain



Jacques Reymond  
Avenue du Tirage 9  
1009 Pully

Pully, le 16 février 2015


Monsieur l'Abbé-Président  
François Margot  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2

Monsieur l'Abbé-Président,

Sous ce pli, je vous prie de trouver une note en faveur de l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Je me suis permis de me fonder sur le texte que vous proposez tout en faisant une allusion à mon âge vu que je suis né en 1934 !

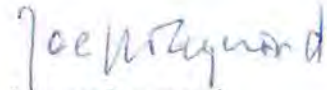
Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Abbé-Président, mes meilleures salutations.

  
Jacques Reymond

Pully, le 16 février 2015

J'ai participé à la Fête des Vignerons de 1977 en tant que Commissaire bénévole et je soutiens chaleureusement l'inscription de cette fête au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Je précise que je suis membre de la Confrérie des Vignerons et que je me réjouis de participer à la prochaine Fête si Dieu me prête encore vie en 2019, ce qui n'est pas certain vu mon âge canonique.



Jacques Reymond  
Avenue du Tirage 9  
1009 Pully

Gérard Colombo  
Ch. du Crépon 55  
1815 Clarens

Confrérie des Vignerons  
de Vevey  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2

Clarens, le 16 février 2015

### **Biennale 2015, patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**

Chers Confrères,

Originaire d'une famille de La Tour-de-Peilz, je tiens à préciser que mon père était membre de la Confrérie des Vignerons et a également participé à deux fêtes des Vignerons. De ce fait, je serais très heureux que la Fête des Vignerons soit inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco car j'ai moi-même participé à la Fête des Vignerons de 1955 en tant que figurant bénévole. Je suis confrère et je soutiens chaleureusement cette inscription. De plus je me réjouis de participer à la Fête de 2019, tradition vivante de notre patrimoine.

Je vous prie d'agréer, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G. Colombo

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized, looped flourish that extends upwards and to the right.

Véronique Deppen  
Chemin du Champ-aux-Lièvres 2  
1806 St-Légier-La-Chiésaz

St-Légier, le 19 février 2015

Confrérie des vignerons  
de Vevey  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2

#### **Inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**

Native de la région Veveysanne, j'ai été imprégnée toute ma vie par la culture liée au vignoble et aux travailleurs de la vigne. Ma participation à la Fête des Vignerons de 1999 (comme Ménade) a été une révélation sur le caractère rassembleur de l'événement. Unir les gens dans et autour d'un spectacle grandiose, unique au monde, constitue une prouesse qui mérite amplement que cette fête fasse partie du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. C'est avec un grand enthousiasme que je soutiens cette candidature.



Véronique Deppen  
Consœur de la confrérie  
des Vignerons de Vevey

Charles-Edouard Held  
Rue du Midi 1  
1800 Vevey

Confrérie des Vignerons de Vevey  
Rue du Château 2  
1800 Vevey 2

Vevey, le 19 février 2015

Monsieur l'Abbé-Président,

C'est avec une grande satisfaction que j'ai appris l'intention du Conseil fédéral de porter la candidature de la Fête des Vignerons de Vevey à figurer sur la liste des traditions vivantes inscrites au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. En tant que membre de la Confrérie des Vignerons et natif de Vevey, je voudrais apporter mon soutien chaleureux à cette initiative.

La Fête des Vignerons de Vevey, qui à chaque génération rend hommage au noble travail de la vigne, représente une des plus belles et anciennes traditions de cette région, à laquelle s'associent non seulement le canton de Vaud, mais le pays tout entier. Résolument veveysanne avec ses milliers de participants de Vevey et des environs, elle est aussi ouverte aux vignerons, aux artistes et au public du monde entier. Comme l'ont fait mes parents et leurs parents avant eux, je me réjouis de participer à la prochaine Fête en 2019.

Je vous souhaite ainsi qu'aux autorités fédérales plein succès dans la poursuite de cette initiative.

Croyez, Monsieur l'Abbé-Président, en mes sentiments très distingués.



Jean Lottaz  
Chemin de la Traille 5  
1213 Ornex

le 8 Février 2015

Monsieur François Margat, Abbé-Président, et  
Madame Sabine Carruzzo, Secrétaire  
de la Confrérie des Vignerons

J'ai pris connaissance avec plaisir de votre courrier du 23 janvier 2015 concernant la Biennale de juin prochain. Vous nous informez également que notre Fête des Vignerons a été choisie par le Conseil Fédéral, pour être portée sur la liste de traditions vivantes, dont il entend soumettre la candidature à l'Unesco, en vue d'une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

J'adhère de tout cœur à ce projet qui honore l'une des grandes manifestations de notre Pays. Je tiens à remercier le Conseil de la Confrérie pour son engagement avec le canton de Vaud et la ville de Vevey et l'appui apporté sans réserve à ce projet patrimonial.

Quel bonheur pour moi, d'avoir participé à la Fête des Vignerons 1999, et d'avoir partagé des moments forts avec quelques 5500 acteurs figurants. Nous étions en communion avec ces 16000 spectateurs sur cette place de fête, haute en couleur et frémissante de joie. Combien de souvenirs l'annera, il me reste encore de cette fête grandiose, dans un cadre idyllique, avec toile de fond; ce beau horizon, ces montagnes du Saaviè et ces couchers de soleil sur le Jura; un régal pour les yeux complétant l'œuvre du scénographe.

Très sensible aussi à la trame de ce rendez-vous historique. Elle met en relief le travail de l'Homme, qu'il soit vigneron, pêcheur, artisan, ou tout autre métier. Et ce travail me rappelle le respect de cette belle devise "Du Travail aux Honneurs". Que cette devise puisse guider aujourd'hui, sur une bonne voie, les responsables du monde du Travail. Cette Fête de 2015 va nous rassembler et le peuple en a besoin.

Je me réjouis et espère y participer. En 1999, j'étais un petit soliste "Le marchand de marron 1840" (Les Convives de la St-Martin). Après les représentations, je déclamais 2 poèmes que j'avais écrits dans les rues de Vevey "Souvenir d'un marchand de marron" et "Bouquet de Fête".

Avec mes sentiments les plus chaleureux.

Jean Lottaz  
Confrère

Quant on laisse parler son cœur, il est difficile de résumer en quelques lignes son enthousiasme et tout ce vécu, toujours vivant en nous.

Mais un homme, comédien et amoureux de l'écriture, utilise encore la "plume". Permettez-moi ce rajout qui apporte une lumière supplémentaire à la vie de mon personnage, ce marchand de marrons.

Jean les marrons. Lors des répétitions, ce nom m'a été donné par François Richaut. Ainsi, il ne me confondait pas avec un autre Jean, également soliste. Ce surnom sympa, a été repris par les camarades de la troupe. Dans votre amicale très vivante, on me connaît seulement sous cette appellation.

Le Santonnier. Le marchand de marrons fait partie des santons de Provence. C'est artiste du Vaucluse crée des figurines personnalisées et son épouse confectionne chaque pièce d'habillement, chaussures et chapeaux. C'est le hasard qui m'a conduit chez lui et le travail a été effectué sur la base de nombreuses photos de l'habillement et du matériel. Les tissus utilisés ont la texture de mes costumes. Tous les accessoires ont une ressemblance étonnante ! Un souvenir de qualité. Quant au visage et aux mains, les détails rendent le personnage en pleine action !

Il était une fois... En avril 1999 pendant les répétitions, j'en donne la vie à mon personnage. Aimant l'Histoire et la respectant, j'ai joué à l'écrivain, en faisant naître ce Jean les marrons, un léguet 1780, en portant le nom de Giovanni Cullati. Puis de créer ensuite un minuscule "roman" pour suivre ce jeune piemontais et ses différents métiers, le menant finalement à Hoans à Vevey. Un peu romancier, un peu historien et surtout rêveur et amoureux du Piémont, de par mes origines maternelles.

Souvenir du marchand de marrons 18te, A Fin juin 1999, pris dans l'atmosphère des premières répétitions depuis le 15 juin et entre les tribunes qui s'élèvent, je broaille 2 poèmes sur Jean les marrons et carnet de fête, en vers, à ma sauce.

Carnet de Fête. Pour ce 2<sup>ème</sup> poème, le rêve a emporté mes marrons là-haut, tout là-haut, en éclipsant le soleil. Même lui nous a fêté !

La Procession des Convites de la Saint-Martin. François Richaut avait ajouté au programme de la fête, un défilé de chariots dans les rues de Vevey, après les représentations. L'un à chacun et chacune de présenter une prestation. Ainsi, j'ai pu déclamer ces 2 textes. Mais une heure de procession, c'est dur pour la voix !

Si vous avez en la patience de me lire, un grand merci de Jean les marrons. Le temps qui passe n'efface jamais les rencontres d'Amour et Joie de 1999



Chauds les marrons  
Vignerons et tacherons,  
Chauds les aimeront,  
Chauds les marrons !



et l'oeuvre d'un artiste santonnier à Oppède (Vaucluse)



## IL ETAIT UNE FOIS...

un petit garçon qui s'appelait Giovanni Cullati. Il était né le 16 juillet 1780 et habitait dans le Piémont en Italie, pas loin de la Suisse, de l'autre côté des Alpes. Ce petit garçon, c'était moi. J'habitais un petit village perdu dans la campagne où poussaient beaucoup de châtaigniers et de noisetiers. Avec mes copains, on ramassait les châtaignes et les noisettes pour nos parents qui les vendaient sur le marché. Quant aux marrons, on les utilisait pour les cochons et les moutons.

En 1800, j'avais 20 ans et je voulais être libre. Désobéissant à mon père, je me suis enrôlé dans l'armée de Napoléon qui venant de la Suisse par le col du Grand Saint-Bernard, avait stationné quelques jours à Ivrea, ville qui se trouvait à quelques kilomètres de mon village.

Je suis donc parti avec d'autres camarades comme soldat, qu'on appelait chasseur à pied, l'infanterie de nos jours. Je fus blessé à Marengo dans une sanglante bataille.

J'aurais pu rentrer à la maison, étant blessé de guerre mais j'avais peur de mon père qui m'avait mis en garde contre cette armée de sauvages. Aussi, je suis parti en France avec les rescapés de cette bataille. A Dijon, une très belle ville de la Bourgogne où il y a du bon vin, j'ai suivi une formation militaire où j'ai obtenu le grade d'adjudant.

J'ai pu venir en Suisse et dans les régions qui avaient été annexées à la France (le Valais et Genève). J'étais ordonnance d'un général français et à ce titre, j'ai fait de nombreux déplacements et voyages à Genève, Nyon, Lausanne et Vevey, notamment.

En 1812, je n'ai pas renouvelé mon contrat avec l'armée française, étant un mercenaire, c'est-à-dire soldat de métier. Etant à Genève et vu les graves événements en Europe, je suis resté dans cette ville où j'ai travaillé chez un apothicaire se nommant Colladon. Là j'y faisais les courses. Quel beau magasin avec ses étagères, ses rayons, sa banque de bois, ses fioles, ses flacons, sa balance en laiton. On dit que Monsieur de Voltaire était l'un des meilleurs clients de Monsieur Colladon, lorsqu'il habitait à la Maison des Délices, puis à Ferney dans son château. J'allais livrer mes potions et médicaments dans de belles maisons de la haute ville. Un jour, au Bourg-de-Four, je vis un marchand de marrons dans son kisoque, près de la fontaine. Je m'approchai, c'était un cousin de mon village.

J'abandonnai mon travail chez l'apothicaire pour aider mon cousin. Après Genève, l'automne suivant, nous nous installions à Nyon pour vendre nos marrons. Chaque nouvelle saison, nous changions de ville. Morges, Lausanne, Vevey, Montreux, Saint-Maurice, Martigny, Sion.

En 1820, mon cousin qui s'appelait Luigi Flecchia, m'a quitté. Il est rentré au pays. J'ai repris son commerce ambulante et j'ai continué à vendre mes marrons. Ayant aimé Vevey et ses environs, j'y suis resté. Au printemps et en été, j'étais ouvrier à la vigne chez un gros propriétaire de Vevey. En automne et en hiver, j'étais Jean les marrons, comme m'appelaient les chalands. Je vendais mes châtaignes sur la grande place à Vevey.

En 1833, j'ai participé à la 3<sup>ème</sup> Fête des Vignerons par une chaleur torride. A l'époque, la fête se déroulait sur 2 jours ; c'était les 8 et 9 août et j'étais déjà le marchand de marrons.

Aujourd'hui pour la fête de 1999, je suis revenu avec mon costume de 1840 pour être avec vous. Ensemble, faisons la fête, enfants et gens de Vevey et d'ailleurs. Quelle soit belle et ensoleillée.

## SOUVENIRS DU MARCHAND DE MARRONS DE 1840

Oui c'est moi Jean les marrons  
Un peu camelot, un peu fanfaron.  
Un clin d'œil par ci, un sourire par là.  
Et hop la chalande est à moi.

De Genève à Pully  
de Villeneuve à Lutry  
je vends à bas prix  
mes marrons bien rôtis.

Au marché de la Saint-Martin  
A Vevey tous les gamins  
des marrons ils chapardent  
à l'étal de Jean qui bavarde.

Le Piémont c'est mon pays  
on y cultive le maïs et le riz  
dans ma contrée, c'est le châtaignier  
qui pousse parmi les noisetiers.

Enfant, je ramassais les marrons.  
Plus grand, je fus soldat de Napoléon.  
A 40 ans, à moi les femmes et les jupons  
Et maint'nant, camelot de marrons.

Eh oui Jean les marrons.  
Cheveux blancs et rides au front  
la terre t'appelle à Ivrea.  
Adieu Vevey, je retourne là-bas !

Adieu vigneron, adieu chalands...  
Oh souvenirs d'un heureux temps  
cachés dans mon dernier cornet de marrons  
que j'emporte avec moi dans mon Piémont.

## CORNET DE FETE

Je vends mes marrons  
 en bas du perron.  
 C'est moi le vieux garçon  
 venu du lointain Piémont.

Un cornet par ci  
 un autre par là.  
 Gens d'ici et de là-bas  
 goûtez les marrons à Giovanni.

Approchez les chalands !  
 Mais où sont mes marrons ?  
 Allez ouste, sacrés garnements !  
 Ben oui, j'suis marron ....

D'un jet de vapeur  
 comme un volcan en sueur  
 mes marrons se sont envolés  
 très haut au dessus du marché.

Adieu marrons, partis en nuages.  
 Adieu argent, adieu métier !  
 Plus rien que l'ombre de l'image.  
 Même le soleil s'est éclipsé.

Sur la place du marché  
 d'un coup tout s'est arrêté.  
 Ils sont là, tous figés  
 peut-être pour l'éternité.

Spectateurs et figurants  
 même l'Abbé-Président  
 en plomb ou en cire maint'nant  
 forment un tableau impressionnant.

Oh Râ, oh Ré, oh dieu revient !  
 Ranime la fête, soleil coquin !  
 Accepte ce cadeau divin  
 en ce bel écrin humain.

Eh marchand de marrons  
 réveille-toi gai luron !  
 T'es pas Silène mon garçon !  
 Le vin t'a grisé  
 d'Arlevin t'a rêvé !

De: Marion Brunschwig marion.brunschwig@bluewin.ch  
Objet: Inscription de la Fête des vigneronns au Patrimoine culturel de l'humanité  
Date: 16 février 2015 22:38  
À: confredie@fetedesvignerons.ch

Monsieur l'Abbé-Président,

J'ai participé à la Fête des Vignerons de 1977 en tant que figurante dans la troupe des "Femmes Fleurs" et j'en garde un souvenir inoubliable ayant vécu cette fête de "l'intérieur".

En 1999 c'était une Fête des Vignerons différente car vue de "l'extérieur" soit comme spectatrice, et là je me suis rendue compte de l'aura extraordinaire de cet événement. Comment une ville si modeste comme Vevey pouvait générer une telle liesse populaire.

Il me semble que 1977 était hier et pourtant voilà que dans 4 ans, je vais vivre ma 3ème Fête des vigneronns et j'ai mon cœur qui saute de joie à cette idée. Retrouver les amis, les connaissances et tous ensemble célébrer la vigne, le vin, et notre magnifique région.

Mon papa, né en 1914, avait pu voir celle de 1927, participer à celle de 1955 et était fier de me voir défiler dans celle de 1977. Il est décédé en 2011, après avoir pu voir encore celle de 1999 à la télévision. Quelle chance j'ai eu d'avoir pu profiter de sa mémoire !

Aussi je me dois et j'ai le très grand plaisir, en temps que "consoeur" , de soutenir ardemment la candidature de la "Fête des Vignerons" au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Avec mes meilleurs messages,

Marion Brunschwig  
Consoeur

De: michelrau@bluewin.ch  
Objet: Unesco  
Date: 4 février 2015 09:36  
À: Confrérie des Vignerons Vevey [confrine@fetedevignerons.ch](mailto:confrine@fetedevignerons.ch)

Madame, Monsieur,

Je soutiens avec enthousiasme l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

J'ai participé à la Fête des Vignerons de 1955 en tant que figurant dans le groupe des "bergers et bergères". J'avais 10 ans et j'en conserve encore aujourd'hui un lumineux souvenir.

A la Fête de 1999, j'étais Commissaire bénévole, membre de la Commission "Protocole et Réceptions". Nous avons eu l'occasion d'accueillir de nombreuses Personnalités et ce fut à chaque fois un plaisir immense, spécialement de les voir s'enthousiasmer, de recueillir leurs impressions et leurs commentaires élogieux.

Je suis confrère et je me réjouis de vivre pleinement la Fête de 2019.

Meilleures salutations.

Michel Rau  
1814 La Tour-de-Peilz

**De:** Sandra culand sandraculand@bluewin.ch  
**Objet:** Soutien en faveur de l'inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine de l'UNESCO  
**Date:** 18 mars 2015 15:30  
**À:** confierie@fetedesvignerons.ch

## Témoignage de soutien

La Fête des Vignerons est un évènement puissant et j'attends avec impatience l'édition 2019. Je suis consoeur et c'est un grand honneur pour moi de pouvoir perpétuer la tradition familiale puisque mon père l'était déjà, et que mes parents étaient figurants lors de la Fête de 1977. Je considère que la Fête des Vignerons est une véritable ŒUVRE qui marque des générations au-delà des frontières. Par sa tradition d'encourager et de promouvoir le savoir-faire de la culture de la vigne, elle nous rappelle combien il est important de valoriser les trésors que nous donnent la terre et ses artisans. La terre, la nature et les hommes sont un réunificateur universel et c'est pour cela qu'ils fédèrent cet exceptionnel engouement auprès de milliers de personnes, de tous horizons, dès les prémices de l'organisation et bien après le « tombé de rideaux ». Je suis fière d'être consoeur et me réjouis d'apporter ma petite pierre à cette fantastique et inoubliable Aventure qu'est la Fête des Vignerons. Par ces quelques lignes, j'exprime mon soutien inconditionnel en faveur de l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Sandra Culand  
Kairos photos & communication visuelle  
Rte de la Crottaz 7  
1802 Corseaux

De: anna.carrel@bluawin.ch  
Objet: Unesco  
Date: 6 mars 2015 11:55  
À: confrerie@fetedesvignerons.ch

Bonjour Madame

Je vous adresse ce mail pour vous confirmer tout le bien que je pense de la Fête des Vignerons. J'ai eu l'immense privilège de faire partie de la troupe des Suivantes de Palès en 1999. J'éprouvais une immense fierté à chaque spectacle à donner le meilleur de moi-même.

Je suis native de Vevey et même si je ne suis pas originaire de cette ville, je la porte dans mon coeur et tout ce qui s'y rattache, plus particulièrement cette belle fête, m'intéresse.

L'engouement de la population pour cet événement est juste incroyable. Que ce soit avant la fête de 1999 ou depuis, chaque fois que je parle avec des personnes, je ressens cette fièvre générale, que ce soit pour ceux qui ont été figurants, mais aussi les spectateurs.

Je n'avais jamais pensé à devenir membre de la Confrérie des Vignerons. C'est M. Jean-Claude, un de mes parrains, qui me l'a proposé et j'ai immédiatement accepté. Je ne suis pas motivée à faire partie de confrérie, associations, etc. Mais là c'était une évidence pour moi et j'ai eu le plaisir d'être acceptée.

J'étais à l'assemblée générale lorsque la date de la futur fête a été annoncée. Quel silence juste avant le grand brouhaha, Quelle émotion chez tous les participants !

Depuis l'annonce de la fameuse date, je suis tout ce qui est annoncé sur les différents réseaux sociaux. J'ai même été voir le spectacle de notre futur metteur en scène pour me faire une idée de ce qu'il va nous proposer. Plus les semaines passent, plus mon impatience grandit d'en savoir plus et surtout, surtout, de pouvoir m'inscrire pour le spectacle ou éventuellement faire partie de l'organisation.

J'espère sincèrement que la Fête des Vignerons sera acceptée par l'Unesco. Elle fait partie du patrimoine suisse, plus particulièrement romand. C'est une magnifique carte de visite de la Suisse à l'étranger. J'ai même eu le plaisir en étant en vacances de rencontrer des gens étrangers qui connaissaient cette fête, presque au même titre que le festival de jazz de Montreux.

Je vous souhaite plein succès à votre demande d'adhésion et espère que ma modeste contribution écrite pourra y être aussi pour quelque chose.

Je vous souhaite un excellent week-end

Anna Carrel  
Ch. du Chantey 34a  
1817 Brent



De: **Jean Luc Schwab** [jeanluc.schwab@hispeed.ch](mailto:jeanluc.schwab@hispeed.ch)   
Objet: Inscription au Patrimoine immatériel ...  
Date: 23 février 2015 11:56  
À: [confrerie@fetedesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetedesvignerons.ch)

Bien le bonjour

J'espère qu'il est encore temps pour vous adresser mon témoignage concernant notre famille avec la Confrérie et les Fêtes.

Je soutiens cette inscription avec enthousiasme et vous souhaite bonne chance dans votre démarche.

Avec mes remerciements et meilleures salutations.

Jean-Luc Schwab, confrère depuis 1973

St-Légier, le 23.02.2015



Fête des Vignerons de  
Vevey



A propos de

## LA FÊTE DES VIGNERONS DE VEVEY

Je suis membre de la Confrérie depuis 1973, mais mes souvenirs des Fêtes remontent à ma plus tendre enfance. En effet, mon grand-père, originaire du Seeland fribourgeois, est arrivé dans la région de Vevey autour de 1890. Après avoir travaillé pour différents paysans-vignerons, il s'est marié et a repris en tâche en 1904 un domaine de trente fossoriers de vigne, situé aux Bulesse dans le hauts de La Tour-de-Peilz, appartenant à la famille Cuénod de la Grande-Place à Vevey. Comme vigneron-tâcheron, il était soumis aux visites de la Confrérie qui s'assurait de la qualité de son travail. Avec l'aide de ses enfants au nombre de sept, il a travaillé ces vignes jusqu'en 1926, année de son décès, puis, c'est l'un de mes oncles, trop tôt disparu en 1933, qui a continué jusque là.

Dès lors mes oncles, mes tantes, mon père, puis plus tard mon frère et moi-même avons continué à travailler jusqu'à ce jour les deux parchets dont la famille est propriétaire. Pour en revenir aux Fêtes, une de mes tante devait participer à celle de 1927, mais le décès subit de son père a tout remis en question et finalement elle a dû y renoncer. Les exigences de la Confrérie en matière de culture, les travaux de la vigne, les souvenirs liés à la Fête de 1927 étaient souvent évoqués lors des réunions familiales et à l'occasion des tâches effectués en commun dans nos parchets. La deuxième guerre mondiale a reporté le délai de la Fête suivante en 1955, mais que d'efforts n'a pas fait l'Abbé-Président Emile Gétaz pour relancer l'idée d'un nouveau spectacle. Je me souviens d'une Triennale où certains membres des Conseils avaient défilé avec les costumes de 1927 et de l'Oratorio profane « RIVES BLEUES » de Carlo Hemmerling et Géo Blanc programmé par l'Union chorale mixte de Vevey : une évocation pour soli, chœur et orchestre des travaux de la vigne au fil des saisons. Ce sont d'ailleurs ce compositeur et ce poète qui seront choisis pour écrire la musique et rédiger le livret de la Fête de 1955. Pour moi, cette Fête restera mon meilleur souvenir : nous y avons participé mes parents, mes deux frères et moi-même. Mes parents chantaient dans la Grand-Chœur, l'un de mes frères faisait partie des archers du soleil, le plus jeune évoluait parmi les souches et moi-même j'étais porteur d'arceaux pour honorer les vigneron-tâcherons couronnés et distingués. Ce rôle nous permettait de prendre place sur la tribune qui leur était réservée et j'ai assisté à toutes les représentations avec grand plaisir et sans aucune lassitude. Je peux encore fredonner plusieurs de ces airs qui sont restés dans le répertoire. A la Fête de 1977 par contre je n'ai pu y participer. Je n'habitais plus la région et nos trois enfants étaient très jeunes. Nous avons assisté à deux représentations et avons applaudi les cortèges. Mes parents, toujours en forme, chantaient à nouveau dans le Grand-Chœur la musique de Balissat. En 1999, de retour dans la région, nous avons participé avec ma femme à la dernière Fête comme figurants chanteurs dans le groupe des Convives de la Saint-Martin, une occasion de renouer avec Vevey et nos anciennes connaissances. Amateur d'art lyrique, j'ai eu ainsi l'occasion de jouer en chantant : une expérience passionnante.

Avec la Fête des Vignerons, c'est toute une région qui se retrouve avec la participation de nos voisins fribourgeois avec qui les liens ont toujours été très forts. Autrefois, ils fournissaient les échalas, les paniers, hottes et corbeilles aux vigneron. Le vin de la région était vendu en partie dans leurs pintes et auberges. De tout temps, les armaillis sont descendus à la Fête avec leurs troupeaux pour rappeler les traditions liées à l'alpage. Maintenant, une partie des industries veveysannes ont émigré le long de

l'autoroute entre Châtel-St-Denis et Bulle et de nombreuses personnes travaillant à Vevey habitent le canton voisin.

Au-delà, c'est tout un pays qui se déplace à Vevey pour assister à cette célébration qui mérite sa mention au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. D'un événement régional, la Fête a acquis au fil des années une renommée qui a largement dépassé les frontières non seulement de la région, mais aussi celles de la Suisse.

Jean-Luc Schwab

23.02.2015

De: Vincent MARTIN [nadovince@gmail.com](mailto:nadovince@gmail.com)  
Objet: Fête des Vignerons - Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO  
Date: 20 février 2015 21:51  
À: [confrerie@fetedesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetedesvignerons.ch)

Monsieur l'Abbé-Président,

En tant que Conseiller honoraire et vu mon grand âge (je suis de 1931), vous comprenez que l'inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco me confère un grand plaisir.

Cette manifestation à la quelle :

- j'ai assisté en 1955 avec mes parents et ma future épouse,
- j'étais membre de la commission des finances en 1977,
- j'avais la fonction de président de la commission des éditions en 1999,

me tient grandement à coeur,

En 1983, je suis entré au Conseil de la Confrérie et depuis 2001, je suis rière-conseiller. Je souhaite vivement que ma santé me permette d'assister à la fête de 2019.

Dans tous les cas, je forme mes meilleurs voeux pour cette organisation et vous adresse, Monsieur l'Abbé-Président, mes sincères salutations.

Jean-Jacques MARTIN  
Avenue de la Paix 6  
CH - 1814 La Tour-de-Peilz  
021/944.21.73

De: **Oberson Roger** roger.oberson@bluewin.ch  
Objet: patrimoine culturel immateriel de l'UNESCO  
Date: 20 février 2015 17:04  
À: confrerie@fetedesvignerons.ch

Monsieur l'Abbé-Président, Madame,

C'est avec fierté que je fais part de mon enthousiasme à l'égard de l'inscription de la Fête des Vignerons de Vevey au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Cette reconnaissance sera le couronnement d'une institution séculaire qui fait honneur au travail de la terre, qui perpétue les traditions et qui donne à ceux qui oeuvrent pour cette cause la juste récompense de leur total engagement.

J'ai le bonheur de servir les organes de la Confrérie des Vignerons, lors de la fête de 1977, en ma qualité de chef de la police de Vevey et, en 1999, comme vice-président de la commission de la sécurité de cette organisation.

J'ai à ces deux occasions pris la mesure de ce que représente notre Fête qui attire des milliers de spectateurs, de tous les coins du monde.

Je suis confrère et la prochaine édition de l'événement sera vécue, pour moi et pour tant d'autres, avec émotion et un immense bonheur,

Je vous prie de croire, Monsieur l'Abbé-Président, Madame, à mes sentiments respectueux

R.

Oberson, confrère

De: **AGPLAN SA** [agplan@vtx.ch](mailto:agplan@vtx.ch)  
Objet: Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO  
Date: 20 février 2015 14:19  
À: Confrérie des Vignerons [confrango@fetedesvignerons.ch](mailto:confrango@fetedesvignerons.ch)

Mesdames, Messieurs,

En 1999, j'ai assisté 4 fois aux spectacles de la Fête des Vignerons, soit:

- ° je 29 juillet en gradins Ouest pour le Couronnement
- ° ve 30 juillet en gradins Est pour la 1ère
- ° me 11 août en gradins Ouest le matin pour l'éclipse de soleil
- ° ve 13 août en gradins Est en nocturne.

Hors spectacle, j'étais présent chaque soir en ville, car la Fête est non seulement dans l'arène, mais également dans la ville.

Cette Fête est plus qu'une Fête, c'est une tranche de vie... tellement l'atmosphère qu'elle dégage reste gravée dans nos mémoires.

Ayant beaucoup voyagé, nulle part ailleurs j'ai participé à une Fête ayant une telle mise en valeur du patrimoine, qualité artistique, participation de la population, durée, provoquant ainsi pour chacun une telle émotion.

De ce fait, cette Fête, unique au Monde, a toute sa place au Patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Alain Grangier  
Ingénieur Civil EPFL-SIA, PED-IMD  
Confrère  
Bourg-Dessous 6  
1814 La Tour-de-peilz

De: ursula.mertes ursula.mertes@bluewin.ch  
Objet: Inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO  
Date: 19 février 2015 23:41  
À: confrerie@fetedesvignerons.ch  
Cc: ursula.mertes@bcy.ch

Cher Abbé-Président,

J'ai connu "ma première Fête des Vignerons" en tant que spectatrice en 1977. Tellement enthousiasmée et touchée à l'époque par ce spectacle grandiose et regrettant à jamais de n'avoir pu y participer activement, je m'étais jurée de ne pas manquer de faire partie de la Fête suivante en 1999.

Je ne pensais pas si bien dire car, comme vous le savez, j'ai fait parti du "noyau" des organisateurs en 1999. Je me suis trouvée fort heureusement professionnellement aux côtés de votre prédécesseur André Châtelain et de l'ancien connétable Gérald Monney, tous les deux très engagés dans l'organisation. J'ai ainsi pu "travailler" bénévolement pour l'organisation ( du début à la fin ) en tant que secrétaire de la Communication (depuis l'automne 1993 jusqu'en automne 1999), avec un énorme plaisir. Il s'agissait d'un travail dantesque, mais oh combien réjouissant avec un magnifique spectacle au bout du compte et également avec une amitié avec un nombre incroyable de personnes ayant contribué durant des années à la réussite de cette manifestation unique.

Je suis devenue consœur de la Confrérie des Vignerons au mois de juin 2011 et me réjouis énormément de pouvoir revivre une nouvelle Fête en 2019.

Je soutiens donc cette inscription du fond de mon cœur et espère vivement que la candidature de cette fabuleuse tradition trouvera une issue favorable !

Ursula Mertès  
Chexbres

**De:** Jean-Philippe MAYOR [jph.mayor@bluewin.ch](mailto:jph.mayor@bluewin.ch)  
**Objet:** Nouveau message de Contact - fetedesvignerons.ch  
**Date:** 19 février 2015 17:56  
**À:** [confrenie@fetedesvignerons.ch](mailto:confrenie@fetedesvignerons.ch)

#### Nom

Jean-Philippe MAYOR

#### Adresse

ch. J.J. Porchat 6  
ROLLE 1180  
Suisse  
[Map It](#)

#### Email

[jph.mayor@bluewin.ch](mailto:jph.mayor@bluewin.ch)

#### Message

Monsieur l'abbé-président, Madame la secrétaire,

C'est un confrère membre depuis ... 1954, fils de Philippe, petit-fils d'Ernest, membre du Conseil dans les années 1920, père de deux confrères, François-Louis et Vincent, et d'une consœur, Isabelle Mayor, qui vous écrit ces lignes.

Mon grand-père a bien sûr fait la Fête de 1927 tout comme mon père qui était Cent-suisse. Un oncle, Ernest Mayor, était des Vieux et vieilles en 1977. J'ai assisté avec bonheur aux fêtes de 1955, 1977 et en 1999 j'y ai participé dans la troupe des Vieux et vieilles. Inutile de dire que je me réjouis déjà d'être en 2019 - si Dieu me prête vie jusque-là.

C'est donc avec enthousiasme que j'apprends que la Fête des Vignerons a été choisie par le Conseil fédéral pour être portée sur la liste des traditions vivantes dont il entend soumettre la candidature à l'UNESCO en vue d'une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. J'espère que nous aurons bientôt la joie de savoir que cette démarche a abouti positivement.

Veillez croire, Monsieur l'abbé-président, Madame la secrétaire, à mes sentiments les meilleurs.

Rolle, 19 février 2015



De: **Olivier Maillard** [olivier.maillard@maillard.ch](mailto:olivier.maillard@maillard.ch)  
Objet: Candidature Unesco  
Date: 19 février 2015 17:48  
À: [confrerie@fetedevignerons.ch](mailto:confrerie@fetedevignerons.ch)

Monsieur l'Abbé Président, Madame la Secrétaire de la Confrérie,

J'ai bien reçu votre courrier du 23 janvier 2015 et c'est évidemment un très grand plaisir d'apporter mon soutien à votre candidature pour l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

J'ai eu le privilège et l'immense plaisir de participer en qualité de confrère à la Fête des Vignerons 1999. J'ai aussi assisté avec émerveillement à la Fête des Vignerons 1977. Et bien entendu je suis impatient de participer à la prochaine Fête des Vignerons 2019. C'est un événement de communion et de rassemblement auquel j'ai été en quelque sorte préparé par mes parents qui ont vécu les Fêtes précédentes, notamment celle de 1955. L'émerveillement dont je parlais plus haut provenait précisément de la concrétisation d'une quasi-légende dont mon père m'entretenait depuis de nombreuses années.

Comme membre de la troupe des confrères, je garde un souvenir absolument lumineux des répétitions, du couronnement et des cortèges de la Fête des Vignerons 1999. La première fois que nous avons fait une répétition en costume reste incroyablement présent dans ma mémoire, ne serait-ce que parce que, entre Lausanne et Vevey, je suivais une toute petite voiture dans laquelle on voyait déborder des costumes merveilleux. Retrouver sur le quai tous ces figurants en costume pour préparer le couronnement était génial.

Je garde aussi un très grand souvenir de l'invitation des figurants, par la Commune de Paudex un ou deux ans après la Fête de 1999. Invitation qui témoignait justement de cette communion et de ce côté tellement rassembleur de cet événement.

Je me réjouis d'ores et déjà de participer à la prochaine Fête. Et j'attends avec impatience de vivre les années de préparation.

Avec mes meilleures salutations.

Olivier Maillard  
Fiduciaire Maillard SA  
Pont Bessières 3  
Case postale 6212  
1002 Lausanne

Tél. 021 340 72 72 - Direct : 021 340 72 74

De: **Monica Wagen** monicawagen@gmail.com  
Objet: soutien à la candidature de l'Unesco  
Date: 19 février 2015 12:29  
À: confrerie@fetedesvignerons.ch

Monsieur L'Abbé-Président et Madame Carruzzo,  
Je vous envoie par courriel mon soutien à votre candidature à l'UNESCO pour faire inscrire notre magnifique Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. C'est un formidable projet et vous y encourage de tout cœur.

J'ai participé à la Fête de 1979 en tant que commissaire de cortège, à celle de 1999 en tant qu'organisatrice dans la commission de la vente et pour la prochaine Fête, je ne la manquerai pour rien au monde. Mes enfants se réjouissent déjà, eux aussi, de participer à cette grande manifestation porteuse de traditions vivantes. Avec mes plus vifs vœux de succès et mes salutations les meilleures,

Monica Wagen, jursite  
Conseoeur de la Confrérie  
Rue du Bourg-Dessous 7b  
1814 La Tour-de-Peilz

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Wagen', with a large, stylized flourish extending to the right.

De: **Jp nick** [jpnick@bluewin.ch](mailto:jpnick@bluewin.ch)  
Objet: patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO  
Date: 18 février 2015 18:33  
À: [confraie@fetedesvignerons.ch](mailto:confraie@fetedesvignerons.ch)

Monsieur l'Abbé-Président,

J'ai été très sensible à l'annonce de la candidature de la Fête des Vignerons à l'UNESCO en vue d'une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Je suis confrère et je soutiens pleinement cette fête unique qui réunit les traditions ancestrales et tous les investissements réalisés aujourd'hui dans le travail de la vigne. Je me réjouis de vivre la prochaine fête en 2019, moment qui marque notre attachement, notre culture et notre soutien aux vignerons et à leurs terres. Cette magnifique célébration connue du grand public mérite sans retenue que je m'enthousiasme à l'idée qu'elle puisse s'inscrire au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

C'est avec mon plein appui pour cette candidature, que je vous adresse, Monsieur l'Abbé-Président, mes salutations respectueuses.

Jean-Pierre Nick

De: dr.jf.vodoz@bluewin.ch  
Objet: Patrimoine de l'UNESCO  
Date: 18 février 2015 09:45  
À: confrere@fetedesvignerons.ch

Bonjour.

Je tiens à témoigner ici mon attachement à la Fête des Vignerons. Originaire de la Tour-de-Peilz, né en 1945, confrère de père en fils, j'ai assisté aux Fêtes de 1955, 1977 et 1999. Mon grand-père disait que dans une vie, on ne peut voir que 3 Fêtes. Je me réjouis d'assister, je l'espère, à ma quatrième Fête en 2019, et espère y participer avec un chœur de la région. Cette manifestation populaire est unique et fait vibrer toute une région durant les années qui la précèdent, et aussi durant celles qui la suivent. Elle est une vitrine unique des traditions de notre région, et bénéficie d'un immense élan permettant aux gens de se retrouver dans des activités et des émotions partagées. Il s'agit d'un bien inestimable pour notre patrimoine culturel.

--

Dr Jean-François VODOZ  
Emérite Pneumologie / Médecine Interne  
Chemin de l'Oche-Thorens 12  
CH-1815 CLARENS (Suisse)  
Tél. +41 21 964 66 11  
E-mail dr.jf.vodoz@bluewin.ch

De: jf.vodoz@bluwin.ch  
Objet: Patrimoine de l'UNESCO  
Date: 18 février 2015 10:02  
À: confrene@fetesdesvignerons.ch

Bonjour.

Je viens de fêter mon 96e anniversaire. Né en 1919, je serai centenaire, si Dieu me prête vie, pour la prochaine Fête en 2019. Un record, car j'ai déjà vu les Fêtes de 1927, 1955, 1977 et 1999. Pour moi, la Fête des Vignerons est le sommet des manifestations traditionnelles de notre région, et elle doit être sauvegardée et perpétuée. Nos ancêtres l'ont créée, nos petits enfants doivent pouvoir y assister. Ainsi va le tapis roulant du temps et de la vie. Merci.

Alfred VODOZ  
Résidence NovaVita  
Rue du Quai 2A  
1820 MONTREUX (Suisse)

De: **Stephane Commend** [scommend@geomod.ch](mailto:scommend@geomod.ch)  
Objet: Dépôt de candidature de la Fête en vue d'une inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO  
Date: 17 février 2015 13:28  
À: [confrerie@fetadesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetadesvignerons.ch)

Monsieur l'Abbé-Président, Madame la Secrétaire,

Comme bon nombre de Confrères, j'ai appris l'an dernier que la Fête des Vignerons avait été choisie par le Conseil Fédéral pour être portée sur la liste des traditions vivantes en vue d'une inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

En tant que petit-fils et fils d'anciens secrétaires de la Confrérie, j'ai baigné dès mon plus jeune âge dans l'univers de la Confrérie des Vignerons et dans celui des Fêtes de 1977 et de 1999.

De la Fête de 1977, le petit garçon de 6 ans que j'étais se rappelle avec émotion de la première du spectacle, des chants du grand chœur où officiaient mes deux parents, de la valse du Lauterbach que dansaient mon oncle et ma tante, ou encore avoir été très impressionné par le ballet des machines agricoles et par la lutte contre les parasites de la vigne.

En 1999, en tant que Confrère-organisateur-placeur, j'ai eu la chance d'assister à toutes les représentations, juste avant de partir étudier une année aux Etats-Unis, le double CD de la Fête glissé précieusement dans mes bagages. Le souvenir que j'en garde reste particulièrement vivace 16 ans plus tard.

En 2019, il sera temps de partager notre Fête avec ma femme, et avec mes deux enfants.

Aussi, je suis particulièrement sensible à cette inscription, et la soutiens chaleureusement !

Avec mes salutations les meilleures,

Stéphane Commend

-----  
Dr Stéphane Commend  
GeoMod ing. conseils SA  
Epinettes 32  
1007 Lausanne  
+41 79 786 96 22  
-----

De: Wolfgang Martz [wolfgang@martz.ch](mailto:wolfgang@martz.ch)  
Objet: lettre de soutien  
Date: 16 février 2015 08:59  
À: [confrerie@fetedesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetedesvignerons.ch)

Cher Abbé-Président,

La Fête des Vignerons constitue à n'en point douter l'évènement majeur de la culture populaire suisse, voire internationale, que la Riviera organise et vit une fois par génération, et ce depuis plusieurs centaines d'années.

Comme vigneron, comme amateur de danse folklorique, comme chanteur, mais aussi et surtout comme tout habitant de la région, j'ai eu le privilège d'y participer en 1977, comme figurant, ainsi que comme promoteur l'année précédant la fête. Puis en 1999, comme participant à « la ville en fête », le concept original mis en place par la confrérie pour « l'après-spectacle » dans la vieille ville. J'ai de la famille dans divers pays et sur divers continents. La Fête des Vignerons constitue l'occasion pour mes beaux-frères et -sœurs, cousins et neveux du monde entier de venir se (re-)plonger dans la véritable culture populaire suisse romande, voire suisse, européenne et mondiale, à travers la célébration de la culture de la terre, des saisons, des moissons et récoltes, et ce sur un mode typiquement local.

Je soutiens ardemment cette inscription (méritée) au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

*Cordialement vôtre,*

*Wolfgang Martz  
Colondalles 89  
CH-1820 Montreux  
tel +4179 230 6680  
[wolfgang@martz.ch](mailto:wolfgang@martz.ch)  
[www.martz.ch](http://www.martz.ch)*

De: **Bruno Gaeng** bgaeng@bgcom.ch  
Objet: soutien UNESCO  
Date: 16 février 2015 01:39  
À: confrerie@fetedesvignerons.ch



Ayant participé en 1977 à la Fête des Vignerons, j'ai pu voir à quel point cette fête est populaire et soulève l'enthousiasme de tout un peuple. Œuvre originale à chaque édition, véritable création populaire, elle rassemble toute les générations qui vibrent d'un seul cœur pour célébrer le travail des vignerons-tachérons, qui sont aussi les faconneurs du paysage magnifique de toute cette région. Maintenant je suis confrère et me réjouis de participer à cette prochaine Fête des Vignerons et je soutien chaleureusement la candidature pour l'inscription de la Fête à L'UNESCO au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité,

Bruno GAENG

Avec mes meilleurs messages.  
Bruno Gaeng

Bruno Gaeng /// Directeur de création /// AMIN Switzerland /// B+G & Partners  
Rue Industrielle 20 - La Cour des Miracles - CP 1060 - CH-1920 Montreux 1 - [www.bgcom.ch](http://www.bgcom.ch)  
T +4121 962 85 62 /// F +4121 962 85 86 /// 079 310 75 41 /// [bgaeng@bgcom.ch](mailto:bgaeng@bgcom.ch)

Exclusive partner of **Künzler Bachmann Dialog Marketing** for Suisse romande  
Part of **AMIN** Advertising and Marketing International Network - **No-one knows Europe better than local**



De: **Philippe Borlat** p.borlat@bluawin.ch  
Objet: lettre de soutien  
Date: 15 février 2015 16:46  
À: confrerie@fetedesvignerons.ch

Issu d'une famille vigneronne, mon grand-père était le 1er vigneron couronné en 1927, mon frère a dirigé la troupe de l'hiver en 1977, j'étais président d'une commission à la fête de 1999, mes enfants et petits enfants sont confrères ou consoeurs, je soutiens donc avec ferveur cette inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Philippe Borlat, CHAILLY



De: **Michel Mamin** michel.mamin@pabirages.ch   
Objet: Prise de position "Inscription UNESCO"  
Date: 15 février 2015 13:13  
À: confrere@etatdesvignerons.ch

Comme enfant, fils de Confrère, j'ai le souvenir d'avoir vu le spectacle de la Fête des Vignerons de 1977.  
Les images et la musique sont tellement présentes dans la région que j'ai parfois l'impression d'y avoir participé.

Comme Confrère, j'ai participé à la Fête des Vignerons 1999 avec mon épouse, nos enfants comme spectateurs.  
Depuis lors, ils ont demandé à être reconnus au sein de la Confrérie.  
Notre famille n'est plus propriétaire de vignes depuis longtemps et les liens avec le milieu viticole se font de plus en plus ténus.  
Mais l'esprit de la Fête des Vignerons marque tellement chaque génération qu'il maintient un lien immatériel très fort entre les générations, la ville, les villages et les vignes ainsi qu'entre tous les habitants de la région..

Selon le mot populaire "une fête pour une génération", chaque Fête est le reflet de son époque.  
D'une manière ou d'une autre je participerai à la prochaine Fête des Vignerons, mes enfants, qui sont adultes maintenant, eux certainement.

La Fête de Vignerons est un patrimoine immatériel non seulement ancré dans une région mais qui a la particularité d'incorporer en son sein toutes les personnes sensibles à sa magie quel que soient leurs origines.  
Je pense qu'elle mérite amplement son inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Michel Mamin  
Rte des Deux-Villages 44  
1806 Saint-Légier

**De:** Christelle Conne [christelle@conne.ch](mailto:christelle@conne.ch)  
**Objet:** Soutien de l'inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel de l'UNESCO  
**Date:** 6 février 2015 10:50  
**À:** [confrerie@fetedesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetedesvignerons.ch)

Madame, Monsieur,

Par ce courrier je souhaite faire part de mon chaleureux soutien à l'inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

J'ai participé à la Fête de 1999 en tant qu'actrice-figurante, suis depuis lors devenue consoeur et me réjouis d'ores et déjà de participer à la Fête qui s'organise pour 2019.

Cet événement représente pour moi un spectacle extraordinaire qui met en valeur une fois par génération le dur mais merveilleux travail de vigneron et fait vivre toute une région à son rythme lors de sa mise en place et de ses représentations.

En vous souhaitant plein succès dans vos démarches et dans l'attente du plaisir de participer aux préparatifs de la prochaine Fête des vigneron, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Christelle Conne

Cave Champ de Clos  
Rue du Bourg-de-Plaît 14  
1071 Chexbres  
021.946.26.86  
[www.cavechampdeclos.ch](http://www.cavechampdeclos.ch)

De: Edmond de Palézieux edirpalozieur@bluwin.ch  
Objet: patrimoine de l'Unesco  
Date: 6 février 2015 08:56  
À: confrerie@confreriesvignerons.ch

A l'att. de Mme S. Caruzzo

Chère Madame,

Je vous envoie ici la lettre destinée à l'UNESCO en vue de l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine de l'UNESCO :

“Mesdames, Messieurs,

Je suis Confrère de la Confrérie des Vignerons depuis 1955, soit 60 ans. J'ai participé aux Fêtes des Vignerons de 1955 et de 1999 en tant que figurant.

(En 1977 j'étais à l'étranger).

Je soutiens chaleureusement l'inscription de la Fête des Vignerons de Vevey au Patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO. Cette fête est un évènement unique loin à la ronde en Europe, dans le monde de la vigne et du vin.

Ma famille est propriétaire d'un domaine viticole dans la région de Vevey et apprécie beaucoup le rôle de la Confrérie des Vignerons dans le monde viticole de la région ; elle joue un rôle important dans l'encouragement des vigneronns à cultiver des vignes en mettant l'accent sur la qualité.

La Fête des Vignerons, qui a lieu environ tous les 20 ans, récompense les vigneronns en fonction des efforts qu'ils fournissent dans leur travail et met en valeur de manière remarquable ce qui a trait au monde culturel de la vigne et du vin.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.  
Edmond de Palézieux”

J'espère que ce texte convient.

Avec mes cordiaux messages,  
Edmond de Palézieux

De: **HERMINJARD, Philippe** pherminjard@centrepatronal.ch  
Objet: Inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.  
Date: 6 février 2015 08:44  
À: Sabine Caruzzo confreie@festsdesvignerons.ch

Chère Confrérie des Vignerons,

J'ai appris que la Confrérie des vigneronns était candidate au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO et je trouve cette idée épatante dans la mesure où cette fête mythique ne laisse personne indifférent dans notre pays et bien au-delà.

A l'évocation de cet événement hautement culturel, les esprits appellent à la fête, à l'événement exceptionnel, aux patrimoines identitaire et humains. Le moment – rare – rassemble les gens de toutes origines pour fêter le vigneron dans ses tâches des temps immémoriaux. Son travail consistant à produire le meilleur du cep et du terroir, le vin, ce dernier ravit les papilles et les cœurs de ceux qui l'apprécient. Le vin du vigneron participe aux bonnes traditions, cultive l'amitié et développe le bien-vivre en société. A ce titre, il convient de perpétuer ces valeurs au-delà des siècles.

Je suis donc ravi de soutenir cette heureuse initiative et vous présente mes meilleurs souhaits de réussite dans cette œuvre humaniste.

Vives les vigneronnes, vives les vigneronns.

**Philippe Herminjard**  
**Secrétaire patronal**

T +41587963300  
D +41587963376  
F +41587963382  
pherminjard@centrepatronal.ch

**Centre Patronal**  
Route du Lac 2  
1094 Paudex  
Case postale 1215  
1001 Lausanne

[www.centrepatronal.ch](http://www.centrepatronal.ch)

De: gilbert.vodoz@bluewin.ch  
Objet: Lettre de soutien  
Date: 9 février 2015 09:39  
À: confrerie@fetedesvignerons.ch

Messieurs,

Mes ancêtres, en tant que vigneronns avaient de grands contacts avec la Fête des Vignerons. Ayant découvert de vieux documents, je les ai remis il y a quelques années à la Confrérie pour ses archives. Remontant à mon père, en 1927, il était dans le groupe des faucheurs et faneurs. Je possède toujours sa faux et le râteau qu'il utilisait dans les représentations. J'ai aussi des photos. En 1955, j'ai participé à la fête avec mon frère, comme clarinettes avec la fanfare de l'été, c'était avec l'Instrum de la Tour-de-Peilz, et mes parents étaient dans le groupe des vieux et des vieilles. En 1977, rentrant de quelques années à l'étranger, je n'ai pas pu participer, mais mon fils a participé dans le groupe des enfants du printemps, et mon père avec les Confrères. En 1999, j'ai participé comme spectateur, et j'ai profité de filmer le spectacle, ses coulisses et les cortèges. Pour la prochaine, vu mon âge, 81 ans cette année, j'espère pouvoir au moins participer comme confrère. Ainsi, je soutiens chaleureusement l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'UNESCO.

Gilbert Vodoz

Confrère de la Confrérie des Vignerons de Vevey

Le 09.02.2015.

De: Francis de Micheli f.de-micheli@nigpoo.ch  
Objet: Patrimoine culturel de l'humanité  
Date: 5 février 2015 12:11  
À: Sabine Caruzzo confrerie@festodesvignerons.ch

Oui, la Fête des Vignerons mérite de faire partie du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO!

Dès leur enfance, les habitants de Vevey et des environs sont imprégnés de cette tradition et chacun rêve de participer à cette belle fête.

J'ai moi-même eu la chance de participer comme figurante aux trois dernières fêtes: en 1955, j'avais 11 ans et j'étais un « Cep de vigne », en 1977, avec mon mari, nous faisons partie de la troupe des « Vignerons de l'été », en 1999, mon mari et moi étions dans « les Convives de la Saint-Martin ». Il était également commissaire bénévole, responsable des « Ecuyers et Ecuyères ».

Quant à la prochaine, bien qu'étant septuagénaires, nous continuons de rêver d'en faire partie!!!

Dans mon enthousiasme, je n'oublie pas de mentionner que toute ma famille a toujours participé, d'une manière ou d'une autre, soit parmi les bénévoles ou comme figurants : mon père, chargé en 1955 de trouver les animaux pour tirer les chars, ma mère, en 1977, chargée de garder nos enfants, qui, en 1999, furent eux-mêmes « écuyers placeurs »! Pour moi, c'est une fête qui réunit toutes les générations, toutes les conditions sociales et qui permet à chacun de vivre des moments inoubliables, puisque j'ai encore en mémoire bien des airs de chaque fête.

L'aura de cette Fête dépasse largement les frontières communales, cantonales, voire nationales de la Suisse. Elle accueille dans notre ville des visiteurs du monde entier et permet de nouer de nouvelles amitiés.

Alors, vivement 2019, je m'en réjouis à l'avance!!

Maryse de Micheli,

Consoeur de la Confrérie des Vignerons.

De: Yves Moser ymoser@cinerive.com  
Objet: Patrimoine culturel  
Date: 26 février 2015 11:15  
À: confrerie@feledesvignerons.ch

Monsieur l'Abbé, Madame la Secrétaire,

C'est avec plaisir que je répons à votre aimable sollicitation d'appuyer notre très estimable Confrérie dans son honorable démarche visant à présenter son acte de candidature à l'Unesco en vue d'une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

J'ai moi-même participé à 3 célébrations :

- la première, en 1955, en tant que spectateur seulement, étant encore trop jeune pour y prendre part activement. Mais elle m'a déjà laissé nombre de souvenirs impérissables, tant du point de vue musical que scénique et chorégraphique.
- c'est d'ailleurs bien ces souvenirs, ancrés tant dans mon coeur que dans mon esprit, qui m'ont fait prendre part à la Fête de 1977 en tant que Commissaire bénévole, étant déjà Confrère depuis près de 10 ans à cette époque.
- enfin, encore Commissaire lors de la Fête de 1999, j'ai eu la joie d'y participer cette fois aussi comme figurant, ce qui fut une magnifique expérience que je souhaite vivement renouveler une dernière fois en 2019.

C'est avec enthousiasme que je soutiens donc cette inscription amplement méritée du fait de son intense rayonnement tant culturel qu'humanitaire.

En vous souhaitant plein succès dans votre démarche, je vous prie d'accepter, Monsieur l'Abbé, Madame la Secrétaire, l'expression de mes plus respectueux hommages.

Yves Moser

Cinerive SA  
Rue J.-J. Rousseau 6  
1800 Vevey  
Tél.: 021/925.88.88  
Fax : 021/925.88.77

[www.cinerive.com](http://www.cinerive.com)  
[y.moser@cinerive.com](mailto:y.moser@cinerive.com)



De: **Bernard Cuenod** [bernard.cuenod@vd.education2.ch](mailto:bernard.cuenod@vd.education2.ch)  
Objet: Inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO  
Date: 23 février 2015 21:41  
À: [confrerie@fetedesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetedesvignerons.ch)

Monsieur l'Abbé-Président,  
Madame la Secrétaire,

Avec la troupe du peuple d'Hier et de Demain, j'ai participé à la Fête des Vignerons de 1999.  
J'étais l'un des cinq porteurs de squelette dans le groupe des Morts.

En 1977, j'étais porteur de zodiaque, dans les gardes du Roi. Avec mes onze autres compères, nous intervenions à plusieurs reprises dans le spectacle, aux côtés du Roi, magnifiquement interprété par Sam Leresche.

En 1955, mes parents ont participé, chacun pour son compte, au spectacle. Ma maman était accompagnante de Dionysos et mon papa jouait dans une fanfare. Ils se sont rencontrés lors d'une sortie de troupe après la Fête.

En 1927, mes grands-parents ont aussi eu la chance de participer à la Fête. Ils chantaient dans le Grand Choeur.

Et je souhaite et espère que nos deux filles aient la possibilité de participer, sous une forme ou une autre, à la prochaine Fête en 2019.

Ce spectacle est à chaque fois une création exceptionnelle qui vient enrichir le patrimoine artistique de notre pays.

Je suis confrère et je soutiens chaleureusement l'inscription de la Fête des Vignerons dans le patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Dans l'attente de cette reconnaissance, je vous adresse, Monsieur l'Abbé-Président, Madame la Secrétaire, mes respectueuses et cordiales salutations.

Bernard Cuénod,  
Les Monts-de-Corsier

De: **Nathalie Groux** [nathalie.groux@nathalie.com](mailto:nathalie.groux@nathalie.com)  
Objet: UNESCO  
Date: 21 février 2015 11:18  
À: [confrerie@fetedesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetedesvignerons.ch)

Quelques lignes afin de soutenir l'inscription de la Fête des vigneron au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. J'ai participé à la Fête des Vignerons de 1999 en tant que figurante dans la troupe de la Montférine (avec la Lyre de Vevey, harmonie municipale). Cette expérience, à l'âge de 18 ans, reste un souvenir inoubliable avec des rencontres remarquables !  
Aujourd'hui consoeur de la confrérie des vigneron, je me réjouis de participer à la Fête de 2019.

Il est important de préserver pour les générations futures, ces émotions, ce savoir-faire, cette appartenance au Pays de Vaud, à l'amour de la vigne et la culture du vin. Ma grand-maman vivra probablement sa 4ème Fête des Vignerons, je souhaite qu'elle soit encore parmi pour la partager. J'ai participé en 1999 avec mon frère, dans la même troupe, c'est une belle histoire de famille !

Que perdure cette magnifique tradition !  
Nathalie Groux

Dé: olivier.rapin@bluewin.ch  
Objet: Patrimoine immatériel de l'Unesco  
Date: 15 février 2015 12:26  
À: confrere@fetedesvignerons.ch

Mesdames et Messieurs,

Confrère, je me réjouis de prendre part à la Fête des Vignerons de 2019; j'ai eu l'honneur et la grande joie de participer en tant que Cent-Suisse à celle de 1999. Je m'inscris dans la tradition familiale qui a vu feu mon père participer à trois fêtes (1955, 1977, 1999), ma mère aux deux dernières et mon grand-père maternel assister à cinq fêtes (1889, 1905, 1927, 1955, 1977, alors qu'il avait cent ans révolus).

Au-delà des dates et de la fréquence d'une génération entre chaque fête, il y a la joie d'y avoir pris part, l'espoir de voir et de participer à la suivante, le formidable élan social, culturel et communautaire que, à chaque fois elle, suscite: dans la région où elle a lieu, certes, mais bien au-delà. Nous parlons toujours avec fierté et enthousiasme de cet événement et il est aussi frappant de constater à quel point il crée l'adhésion des participants et figurants, qui y consacrent l'essentiel de leurs loisirs et de leur énergie, une année durant au moins.

La fête nous a précédés, elle nous survivra et, dans cette région de tradition réformée dépourvue de carnaval, elle représente bien plus qu'un carnaval: un élément identitaire et constitutif de notre pays, un élément de joie et de création culturelle, un événement qui fédère et unit les hommes et les femmes qui y prennent part et leurs spectateurs-auditeurs.

Je soutiens donc avec conviction son inscription au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Olivier Rapin, Montreux

**De:** Vincent Zimmermann [vincent.zimmermann@gmail.com](mailto:vincent.zimmermann@gmail.com)  
**Objet:** Inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO  
**Date:** 3 février 2015 21:10  
**À:** Sabine Carruzzo [confrerie@fetadesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetadesvignerons.ch)

Bonjour,

J'ai appris la possibilité pour la Fête des Vignerons de Vevey d'être portée candidate au patrimoine culturel immatériel de l'humanité... et cela me semble une évidence!

Issue d'une tradition vieille de plusieurs siècles, attendue à chaque génération avec un engouement incroyable, à la fois célébration terrienne ancestrale et pourtant tournée vers l'avenir, la Fête des Vignerons de Vevey constitue l'un des liants essentiels de notre région.

Né en 1975, j'ai vu sur les épaules de mon père la Fête de 1977 (et, oui, il m'en reste quelques bribes de souvenirs...). j'ai participé en temps qu'acteur-figurant à la Fête de 1999 et me réjouis de vivre à nouveau une telle ferveur populaire lors de la Fête de 2019 en temps que confrère et... figurant!

Ainsi, il va de soi que je soutiens de manière inconditionnelle cette inscription qui, comme je l'ai déjà dit, sonne comme une évidence à mes yeux.

Avec mes meilleurs messages,

V. Zimmermann  
Vevey

De: jda.vocanson@citycable.ch  
Objet: Soutien candidature UNESCO  
Date: 3 février 2015 17:00  
À: confrerie@fetedsvignerons.ch

Monsieur l'Abbé-Président,  
Madame la Secrétaire,

La Fête des Vignerons, tout un symbole pour les habitants de la région et pour tous ceux qui ont eu la joie d'assister à l'une ou l'autre des représentations.

Membre du Grand Chœur de la Fête des Vignerons 1977 comme soprano, j'y ai rencontré celui - basse - qui allait devenir 2 ans plus tard mon mari et le père de mes deux enfants. Une étape important dans ma vie.

Lors de la Fête des Vignerons 1999, mon mari était décédé depuis 2 ans et n'était donc plus à nos côtés. Mais mes enfants et moi avons participé avec grand bonheur : l'aîné dans le chœur d'enfants de la Saint-Martin, la cadette comme enfant cep et moi comme collaboratrice bénévole (secrétaire de la S1). Ce fut une période intense entre les répétitions des uns et des autres, les séances auxquelles je devais assister et dont je devais rédiger les procès-verbaux et les représentations. Quel été !

Depuis l'an dernier, je suis consoeur de cette noble Confrérie et je soutiens donc ardemment l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, consciente du bonheur qu'elle donne à un nombre impressionnant de participants actifs ou spectateurs.

Avec mes salutations les meilleures.

Jocelyne Vocanson

De: **Kathleen Morand** [kmorand@hotmai.com](mailto:kmorand@hotmai.com)  
Objet: Inscription de la Fête des vigneron à L'Unesco  
Date: 9 février 2015 15:48  
À: [confraite@fete-des-vignerons.ch](mailto:confraite@fete-des-vignerons.ch)

Madame, Monsieur,

Par la présente c'est avec enthousiasme que je soutiens l'inscription de la Fêtes des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Née en 1972, ma première participation à la fête remonte à 1977. J'étais toute petite mais j'en garde encore de beaux souvenirs.

En tant que consœur, j'ai participé à celle de 1999 et j'espère que 2019 verra également la participation de mes enfants.

Cette fête est un patrimoine culturel extraordinaire qui fête le savoir-faire de nos vigneron en charge de l'entretien et de la protection du magnifique vignoble du Lavaux qui est déjà patrimoine de l'UNESCO.

Cette fête y est intimement liée et se transmet de générations en générations.

Elle se doit de perdurer et je me réjouis déjà d'y participer.

K. Morand

Kathleen Morand  
Ferme des Délices  
Pré Bottonens  
1806 St.-Légier VD

De: **claude cherbuin** <claude.cherbuin@hetrua.com>  
Objet:   
Date: 3 février 2015 17:14  
À: confrere@fetedesvignerons.ch

Envoyé depuis Surface Pro

Nous avons fait la fête de 1999, mon épouse, moi-même et 2 de nos 4 enfants. Le souvenir de ces jours exceptionnels non seulement sur la place du Marché, mais aussi sous la tente, tout au long des mois qui ont précédé, les répétitions, la chorale, la préparation d'un caveau bien à nous restent à jamais dans nos mémoires. Comment traduire les sentiments qui nous ont envahi le 29 juillet 1999 lors du Couronnement et portés tout au long de ces 15 jours inoubliables ? Comment parler de ce vide qui vous transperce lorsque tombe le rideau de la dernière représentation, de la richesse des amitiés initiées en ce temps-là et qui perdurent au sein de notre amicale ?

A 4 ans de la prochaine fête, l'idée de "remettre ça" trotte dans ma tête depuis longtemps déjà et nourrit les projets les plus fous : témoin indirect en 1955, spectateur passionné en 1977, acteur figurant en 1999, quel sera mon rôle en 2019 ?

Question secondaire, tant il paraît évident que l'immense privilège qui fut le nôtre en 1999 est d'ores et déjà partagé, attendu avec impatience par nos enfants et petits-enfants.

Nouvelle fête, nouvelles générations, même engouement qui motive le confrère que je suis et qui soutient avec ferveur et enthousiasme l'inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Amicales salutations.

Claude Cherbuin.

De: **Coralie Neyroud** coralie.neyroud@outlook.com  
Objet: Inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO  
Date: 3 février 2015 22:44  
À: [confrerie@fetedesvignerons.ch](mailto:confrerie@fetedesvignerons.ch)

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 23 janvier dernier, vous trouverez ci-dessous mon soutien à l'inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Avec mes cordiales salutations

“D’aussi loin que je me souviens, au sein de ma famille vigneronne, j’ai toujours entendu parler de la Fête des Vignerons. Un grand nombre de personnes de ma famille a pris part aux Fêtes de 1955 et 1977. Les souvenirs évoqués faisaient toujours référence à de merveilleux moments de joie, de partage et d’amitié. Aussi, il m’est apparu comme un évidence de participer à la Fête de 1999 comme actrice-figurante. Ce fut une aventure humaine extraordinaire et j’en garde des souvenirs à jamais gravés dans ma mémoire et mon cœur. En 2011, j’ai eu honneur et le privilège d’être admise au sein de la Confrérie des vigneronnes en tant que consœur. C’est donc avec fierté que je me réjouis de participer à la Fête de 2019 et que je soutiens l’inscription de la Fête des Vignerons au Patrimoine culturel immatériel de l’UNESCO.”

Coralie Neyroud  
Consœur



De: **Charles Tissot** [charles.tissot@bluewin.ch](mailto:charles.tissot@bluewin.ch)  
Objet: Inscription à l'UNESCO  
Date: 3 février 2015 21:21  
À: [confrene@fetedesvignerons.ch](mailto:confrene@fetedesvignerons.ch)

Chers confrères,

Dans un monde où communication rime avec immédiateté, il est parfois bon de s'arrêter, de se souvenir de nos racines, de partager des moments inoubliables empreints de joie et d'amitié. La Fête des Vignerons a cette particularité de nous offrir ces instants qui restent gravés dans nos mémoires.

J'ai eu la chance de participer à la Fête 99 au sein de la commission billetterie et en garde des souvenirs lumineux.

Respectueux de l'intense labeur du vigneron et de ses merveilleux nectars, aimant ces vignobles et cette nature qu'on oublierait presque d'apprécier tant on a l'habitude de la voir, je suis très enthousiaste à l'inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Bien évidemment, je réponds présent pour la prochaine Fête à laquelle je me réjouis de participer.

Cordiales salutations

Charles Tissot